

2007 : une année citoyenne

L'éditorial

Jean-Louis Fousseret
Maire de Besançon
Président du Grand Besançon



dans un monde mondialisé ou le capitalisme veut imposer ses règles à tous et partout, les élus devenaient impuissants. Sur ce point aussi, je suis de ceux, avec bien d'autres, qui croient encore que nous

L'année qui s'ouvre va être marquée par plusieurs élections essentielles à notre pays. Nous choisirons pour la France un nouveau Président de la République, puis les députés qui voteront les lois. Ces grands rendez-vous avec la démocratie ne doivent pas être manqués. Le droit de vote a été durement acquis, au fil des luttes du peuple français, qui, en votant, a souhaité peser sur son destin.

Ce droit n'est pas un gadget, qu'on jette à la première déception ou qu'on oublie parce qu'il serait passé de mode. C'est le moyen de faire entendre sa voix, de peser sur les choix qui ont des conséquences sur notre quotidien. En cette année 2007, j'appelle donc toutes les Bisontines et tous les Bisontins à user de ce droit de vote. Ainsi, dans notre ville, toutes les voix seront entendues, chacune avec le même poids.

Au cours des dernières années, une petite minorité d'élus a jeté sur la fonction politique une ombre regrettable, laissant à penser que les élus étaient au-dessus des lois, ou que l'engagement signifiait enrichissement personnel. Je suis de ceux qui ont toujours souhaité que ceux-là soient sévèrement punis et écartés de la vie publique. Parce qu'ils fragilisaient la démocratie.

Au fil des dernières années, aussi, certains élus ont donné l'impression que,

pouvons infléchir le cours des choses, choisir notre avenir, lutter pour construire un monde, un pays, une région, une ville qui soient fondés sur l'harmonie, le dynamisme et le souci de préserver notre environnement. L'immense majorité des élus sont portés par cette même envie, ce désir de se mettre au service des autres, et non pas de se servir des autres. C'est cette confiance que je vous demande de témoigner en 2007 à notre démocratie en montrant, par votre très forte participation aux élections présidentielles et législatives, votre attachement à une citoyenneté active. Parce que la France, son histoire, son présent, son avenir, méritent votre mobilisation.

A chacune et chacun d'entre vous, je souhaite une année 2007 citoyenne, une année de bonheur, de santé et de réussite, pour vous et ceux que vous aimez. J'ai une pensée particulière pour celles et ceux qui souffrent, de la maladie, de la solitude, pour celles et ceux qui sont sans emploi. Je souhaite que 2007 leur apporte un espoir et une issue. Nous serons mobilisés, à leurs côtés, pour les y aider.

*Très sincèrement,
Jean-Louis Fousseret*

LE GUIDE

culture, sports et loisirs

CULTURE

Festivités

32 Vauban, un génie célébré

Musique

33 Clavecin en pleine lumière

SPORTS & LOISIRS

Football

36 Le "Clémenceau" fait école

Jardinage

37 Le mois des bonnes résolutions

Badminton

38 Les joies du "Volant"



Danses anciennes

39 Et bien valsez maintenant !

BANDE DESSINÉE

40 L'histoire de Besançon

RACINES

42 Mœurs électorales d'autrefois

DÉTENTE

45 Restaurant, recette et mots croisés

46 Urgences

MAIRIE

l'info municipale

LE DOSSIER

12 Construire l'égalité face à l'emploi



L'ACTUALITÉ

Prévention et sécurité

18 Bientôt des correspondants de nuit

Santé

19 Téléphonie mobile : la bonne mesure

Service

20 Joyeux anniversaire !

Aménagement

21 Un accord satisfaisant

22 Expressions politiques

QUARTIERS

l'info de proximité

LE REPORTAGE

24 L'éco-habitat



L'ACTUALITÉ

Clairs-Soleils

28 Un, deux, trois, soleil !

Planoise

29 Franche-Comté Incendie : des emplois pour les jeunes

Montrapon

30 Une exposition itinérante à découvrir



Centre-Ville

31 Ça chauffe dans l'édition...

PHOTOGRAPHES : Gabriel Vieille, Eric Chatelain, Bruno Ferrandez
CONCEPTION ÉDITORIALE ET GRAPHIQUE : MCM Information (tél. 04.76.03.78.30.)
PUBLICITÉ : P.M. Conseil, 60, Grande Rue, (tél. 03.81.21.15.00.)
PAO : Françoise Fedi, Jean-François Devat, Anne-Sophie Rehn
IMPRESSION : Groupe Agir Graphic, Z.I. des Touches, Bvd Henri-Becquerel, B.P. 2159 53021 Laval Cedex 9
DISTRIBUTION : Adrexo. DÉPÔT LÉGAL : Janvier 2007.
ABONNEMENTS : 1 an : (17,60 euros)
TIRAGE : 66 000 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé.

30 JOURS

l'actualité bisontine

Enfance

4 Un collectif d'avocats...

Bisontin à l'honneur

7 La "Victoire" de Bruno Kastler

Santé

8 Troubles du langage : un réseau référence

Economie

10 La "Bisontine" fait des bulles aux USA

Ville de
Besançon

Besançon Votre Ville
2, rue Mégevand - 25034 Besançon cedex
Tél : 03.81.61.50.50
Fax : 03.81.61.59.45.
E-mail : patrick.isely@besancon.fr
xavier.fantoli@besancon.fr
Site internet : www.besancon.fr

DIRECTEUR GÉRANT DE LA PUBLICATION :

Jean-Louis Fousseret

Co-DIRECTEUR : **Eric Anguenot**

RÉDACTEUR EN CHEF : **Patrick Isely**

JOURNALISTE : Xavier Fantoli

RÉDACTEURS : Pascal Vernier, Nadine Eybert-Baud, Véronique Vuillemin-Filippi, Jean-Baptiste Vieille, André-Hubert Demazure, Roland Motte

ENFANCE

Un collectif d'avocats...

L'équipe d'avocats d'enfants du Barreau de Besançon, reconstituée cette année, a symboliquement débuté ses activités le 20 novembre dernier, à l'occasion de la "Journée des droits de l'enfant". Tous volontaires, les vingt-cinq avocats du collectif sont là pour assister et défendre les mineurs victimes ou en danger, les enfants délinquants ou ceux qui sont confrontés à la séparation de leurs parents. Pour autant, la structure existait depuis 1990, mais fonctionnait au ralenti. « Nous avons tout remis à plat, créé un règlement intérieur et, bien sûr, nous avons pris l'engagement de nous former, notamment auprès de psychologues, pédopsychiatres et éducateurs. Il est important de connaître les stades de développement d'un enfant, de savoir comment on "l'approche", s'il faut le tutoyer ou non,

s'il vaut mieux s'asseoir à côté ou en face etc. », explique M^e Nicole Rigoulot, l'une des avocates. Le cycle de formation s'étale sur l'année en cours, car l'équipe entend être la plus pointue possible en matière de droit des enfants ou de connaissance des structures existant localement. Dès à présent, cependant, les avocats assurent une consultation gratuite tous les quinze jours à la Maison de l'adolescence - 13, rue des Jardins - le lundi de 16 h à 18 h sur rendez-vous. « Les enfants intègrent très vite qu'ils ont le droit d'être défendus et d'avoir un avocat. Ce sont aussi les seuls clients à nous faire des dessins et des bisous ! », ajoute M^e Rigoulot.

Pour contacter un avocat de l'équipe :
03.81.81.44.53.



▲ AU CÔTÉ DE VINGT-QUATRE AUTRES AVOCATS, M^e NICOLE RIGOULOT VEILLE À LA DÉFENSE DES ENFANTS.

... et un défenseur

gratuit et confidentiel, les mineurs, les parents/représentants légaux et les associations peuvent saisir le défenseur des enfants directement, par lettre ou par mail, en présentant un dossier complet.

Correspondant territorial pour la Franche-Comté depuis 2001, François Jacob est connu pour son implication

gratuit et confidentiel, les mineurs, les parents/représentants légaux et les associations peuvent saisir le défenseur des enfants directement, par lettre ou par mail, en présentant un dossier complet. Correspondant territorial pour la Franche-Comté depuis 2001, François Jacob est connu pour son implication dans les domaines de la solidarité (15 ans à la tête de la Banque Alimentaire du Doubs), de la vie associative (15 ans président de l'Union régionale des FJT, trésorier de l'Union nationale des FJT), et de la protection de l'enfance (assesseur pendant 8 ans au tribunal pour enfants de Besançon). Il nous parle de sa mission : « Je suis un peu la courroie de transmission entre la défenseure des enfants, qui peut seule être saisie par le demandeur, et le demandeur lui-même. Je sers de relais local pour l'instruction des dossiers (enquête, analyse, conclusions). Depuis 2000, 2825 cas de mineurs ont été traités, avec une hausse des réclamations de 20 % en 2006. 36 % des cas sont liés à une rupture familiale, 18 % à la question de la nationalité, 10 % à la scolarisation, d'enfants handicapés notamment. 1,6 millions d'enfants (10 %) vivent dans des familles recomposées, 64 000 dans des familles d'accueil et 30 000 dans des familles homoparentales. Ces situations alimentent la réflexion sur le statut du tiers en situation parentale. Difficultés sociales, logement, maltraitance, placement... sont autant de motifs. L'autre volet de ma mission, c'est la sensibilisation des jeunes à leurs droits dans la société mais aussi leurs devoirs envers les autres. »

Les 10 Droits fondamentaux de l'enfant :

- Etre aimé, respecté
- Etre nourri
- Etre soigné
- Avoir une identité
- Avoir une éducation
- Etre protégé de la violence
- L'égalité (filles/garçons)
- N'être pas exploité
- Droit de rêver, rire, jouer
- Droit de s'exprimer, de donner son avis

Pour interpeller la Défenseure des Enfants : Dominique Versini - 104, boulevard Blanqui - 75013 Paris.

Site : www.defenseurdesenfants.fr

Pour information et formation :

Courriel du correspondant territorial : francois.jacob1@tiscali.fr



▲ FRANÇOIS JACOB (AU CENTRE) N'HÉSITE PAS À RENDRE VISITE AUX COLLÉGIENS.

Depuis 1946, en France, existe une loi pour la protection de l'enfant. Prolongement de la Convention internationale sur les droits de l'enfant, la loi de mars 2000 institue une autorité indépendante pour la défense et la promotion des droits de l'enfant. La défenseure des Enfants - Mme Dominique Versini a succédé en 2006 à Claire Brisset - a pour mission de faire appliquer ces droits dans les cas où ils ne sont pas respectés (conflits individuels, litiges entre personnes privées, entre citoyen et administration, dysfonctionnements collectifs). Il élabore des propositions de réforme et met en place, notamment à travers son réseau de 50 correspondants territoriaux, des actions de formation et d'information. Pour un recours

ASSOCIATION

Com-Unique fête ses 10 ans

AMBIANCE CONVIVIALE ET FÉMININE À L'HEURE DE PRÉPARER L'ANNIVERSAIRE.



Voilà une décennie que l'association Com-Unique combine communication interpersonnelle et expression authentique de soi autour de modèles qui ont fait leurs preuves : la programmation neurolinguistique, le coaching, mais surtout la communication non violente, élaborée par Marshall Rosenberg en 1986 et adossée au travail de Carl Rogers.

Pour Isabelle Follain, formatrice en communication, coach et présidente fondatrice, « il s'agit d'accompagner les particuliers, les professionnels, les équipes de travail à communiquer de manière plus authentique dans le respect et l'intégrité de chacun, avec un état d'esprit gagnant-gagnant. »

L'action de Com-Unique développe trois axes : une cellule de recherche, qui ouvre des espaces d'échange et de réflexion pour répondre à une demande précise et fournir des outils ; un volet formation, fondé sur l'expérience, à destination d'entreprises,

d'organismes et d'associations pour lesquels les dimensions humaine et relationnelle sont essentielles (écoute, management, gestion de conflits...) ; enfin un volet coaching qui recentre l'individu sur son rapport aux autres et à lui-même.

A l'occasion de son dixième anniversaire, Com-Unique accueille en conférence l'auteur de best-sellers Thomas d'Ansembourg sur un thème qui ne laissera personne indifférent : « Les couples heureux ont-ils un secret ? » Elucidation le 29 janvier, à 20 h au Grand Kursaal.

Com-Unique - 11, rue de Vigny.

Tél : 03.81.41.11.29.

Site : www.com-unique.org ;

courriel : com-unique@com-unique.org

RECENSEMENT

8 % de la population concernés

Depuis 2004, le recensement de la population est annuel. La nouvelle méthode qui remplace le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans, repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE.

Les communes de plus de 10 000 habitants réalisent ainsi tous les ans une enquête auprès d'un échantillon de 8 % de leur population. En 2008, au terme de 5 années d'enquête, l'ensemble du territoire de la commune aura été pris en compte et 40 % de la population auront été recensés. Grâce à l'exploitation de tous les renseignements collectés, le recensement permet de dénombrer la population de Besançon et celle de la France entière. Cette année encore, une partie des Bisontins auront donc à répondre de façon obligatoire mais totalement confidentielle à une série de questions concernant le logement, l'emploi, la famille, la vie quotidienne... Du 18 janvier au 24 février, des agents recenseurs formés par l'INSEE, munis obligatoirement d'une carte officielle avec photographie, se présenteront au domicile des personnes à recenser.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous en serez avisé par un courrier déposé dans votre boîte aux lettres. Les agents recenseurs seront à votre disposition pour vous aider à remplir les questionnaires. Pour toutes vos questions, vous pouvez contacter la Mission Recensement au 03.81.41.57.00.

COMMERCE

"UNIVERS CHASSE" 300 m² au lieu de 80, un espace flambant neuf, une offre très complète : le magasin de référence pour la chasse à Besançon prend un nouveau départ en s'installant en haut de la ZAC Châteaufarine, après avoir occupé la rue Rivotte pendant des années. « Nous

proposons une gamme de produits très vaste comme DVD, coutellerie, chapeaux, et un service après vente de qualité pour les armes », souligne Antonin Aranda, gérant de l'enseigne et diplômé d'armurerie.

"Univers Chasse" ravira aussi les amateurs de randonnée, avec un grand rayon dédié aux vêtements outdoor.

"Univers Chasse" - rue Joachim du Bellay (face à Décathlon). Tél : 03.81.81.64.86. Ouvert le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi de 9 h et 19 h.

LES BRANCHÉS ET LES BRANCHÉES

Deux sœurs, une passion : la mode. Valérie et Patricia Colin sont les gérantes d'un magasin mixte à double enseigne : "Les Branchés et Les Branchées". Situé dans le centre commercial "Le Petit Dépanneur", sur le boulevard Churchill, le



magasin cultive son goût de la tendance et de l'ex-

clusivité : « nous renouvelons le stock tous les quinze jours, en sélectionnant nous-mêmes des pièces italiennes et françaises », précise Patricia, responsable de la partie masculine, ouverte fin août. « Notre mot d'ordre, c'est une pièce par taille et par couleur. Aucun risque de croiser quelqu'un avec le même pull que vous ! ».

"Les Branchés et Les Branchées" - 16/18, boulevard Winston Churchill. Tél : Valérie au 06.62.65.27.72. et Patricia au 06.79.52.72.76. Ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 18 h et le dimanche après-midi de 14 h à 18 h.

► BISON TIN A L'HONNEUR

La "Victoire" de Bruno Kastler



◀ UN TROPHÉE NATIONAL QUI REJAILLIT SUR L'ENSEMBLE DU SERVICE.

«Vraiment, c'est une magnifique surprise et un formidable encouragement à continuer ! Je m'y attendais si peu que le jour de la cérémonie, je devais être dans un avion pour présenter nos travaux à Chicago». Chef de service de Radiologie A (Jean-Minjoz) et C (Saint-Jacques) au CHU de Besançon, le Professeur Bruno Kastler a bien fait de différer son séjour US de 24 heures. La veille, en effet, dans un théâtre des Variétés archicomble, à l'occasion des 5^{es} Victoires de la Médecine, il a reçu le prix de la technologie médicale.

Le petit topo de quelques lignes rédigé hâtivement quelques semaines plus tôt s'est transformé en une reconnaissance nationale qui, souligne le lauréat, «rejaillit sur l'ensemble du service au bénéfice, je l'espère, des patients». Retenu au même titre que 69 autres, le dossier bisontin a fait ensuite partie des 17 nominés avant d'être couronné sur la scène parisienne par le vote en direct de plus de 800 médecins, en présence notamment du ministre de la Santé et du président de l'association des directeurs d'hôpitaux.

Bisontin d'adoption depuis 1994 après avoir fait ses études à Marseille et aux Etats-Unis, puis exercé en Alsace, Bruno Kastler a mis au point un traitement des métastases osseuses rebelles par radiofréquence et cimentoplastie. En clair, lorsque leur localisation est bien précise, une petite paille creuse servant de guide à une

aiguille de radiofréquence bipolaire est introduite sous guidage scanner dans l'os. Il se produit alors un échauffement local qui finit par détruire les terminaisons nerveuses autour de la métastase et la métastase elle-même si elle est de petite taille. S'il s'agit d'un os porteur, la cavité ainsi dégagée peut être comblée par une injection de ciment acrylique pour assurer une consolidation osseuse. «Et ça marche», s'enthousiasme celui qui avoue baigner dans la douleur des autres depuis plus de

15 ans. Là où les antalgiques majeurs, la chimiothérapie et la radiothérapie ne contrôlent plus la douleur, son traitement soulage environ 80 % des patients si les indications prises dans le cadre d'une consultation multi-disciplinaire (Centre d'Évaluation de la Douleur, Soins Palliatifs, services cliniques) sont bien posées. «Du jour au lendemain, quelqu'un incapable de se mouvoir seul peut de nouveau se déplacer sans souffrance. Nous lui

redonnons temporairement une véritable qualité de vie même si, hélas, la gravité du mal qui le ronge finit souvent par l'emporter. Il y a peu encore la radiologie interventionnelle à visée antidouleur n'existait pas. Aujourd'hui, elle est récompensée par une Victoire de la médecine. J'espère que ces soins seront bientôt reconnus par les autorités de santé et pourront profiter au plus grand nombre», conclut Bruno Kastler.



► EN BREF

HOMMAGE

"TITO" NOUS A QUITTÉS

Des geôles de Pinochet jusqu'à ses derniers instants au CHU de Besançon, Roberto Jorquera Armijo dit "Tito" a fait preuve de ce courage, de cette volonté de rester debout face à l'ennemi qui l'ont accompagné durant toute son existence. Trop tôt parti à 63 ans, il laissera le souvenir d'un homme de convictions, farouche défenseur des droits de l'homme, dont nombre de Bisontins ont pu apprécier l'engagement et le dévouement en fréquentant "El Latino", le restaurant qu'il avait ouvert en 1987 avec Mercedes, son épouse. A sa famille, ses amis, à la communauté chilienne de Besançon, toutes nos condoléances.

SANG

COLLECTE

A l'initiative de l'Association des donneurs de sang bénévoles de Besançon, une collecte de sang se déroulera le jeudi 25 janvier, de 10 h à 14 h et de 15 h 30 à 19 h 30, salle Proudhon au Kursaal. Contact : 03.81.80.19.92.

SOS AMITIÉ

SOIRÉE CHORALE

Samedi 27 janvier à 20 h, SOS Amitié organise une soirée chorale en l'église Saint-Louis de Montrapon avec la collaboration bénévole de la chorale "La Débandade de François". Entrée libre. Contact : SOS Amitié au 03.81.51.25.38.

► COMMERCES

"LE FOURNIL PATOIS"

Mickaël Fayard, 26 ans, a décidé de se lancer. Boulanger-pâtissier de formation, il a repris en mars 2006 un local vacant de la rue Chalezeule, pour ouvrir "Le Fournil Patois". Le Patois, justement, c'est sa spécialité :

«un pain de campagne au levain naturel, que je prépare aussi aux olives vertes pimentées ou au comté.» Trois soirs par semaine, il devient pizzaiolo, et garde toujours quelques baguettes au four pour les clients. "Le Fournil Patois" - 24 A, rue de Chalezeule. Tél : 03.81.52.79.56. Ouvert du mardi au samedi de 6 h 30 à 20 h et le dimanche de 6 h 30 à 12 h 30.





SANTÉ

UNE ÉQUIPE TOURNÉE VERS L'AMÉLIORATION DU QUOTIDIEN DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE.

Troubles du langage : un réseau référence

Le Centre régional pour les troubles spécifiques du langage créé en 2004, et le réseau régional de santé DysEpi, issu en 2005 d'un partenariat Ville/Hôpital, ont élu domicile au CHU de Besançon. Ces deux unités travaillent ensemble au traitement et au mieux-être des enfants de 4 à 15 ans atteints de troubles spécifiques des apprentissages et du langage (dysphasie, dyslexie, dyspraxie, hyperactivité, dyscalculie) ou d'épilepsie (1 500 en Franche-Comté). Présidées par le Dr Amsallem, neuropédiatre, et coordonnées par le Dr Khayat, pédiatre, elles constituent un pôle ressource qui a pour vertu première de centraliser les compétences (neuropédiatre, orthophoniste, pédopsychiatre, neuropsychologue, psychomotricien) et de favoriser la proximité entre l'enfant, sa famille, son entourage large et les spécialistes. Depuis 2004, 463 enfants (71 % langage, 29 % épilepsie) y sont suivis. « Les troubles sont souvent repérés à

l'école puis traités par le médecin référent voire pris en charge par des spécialistes au sein d'organismes médicosociaux ou psychopédagogiques. Dans les cas les plus difficiles, qui nécessitent une réévaluation diagnostique, la définition d'un nouveau projet thérapeutique et/ou la mise en place d'adaptations scolaires, les professionnels orientent l'enfant vers nous », précise le Dr Amsallem.

« Deux circuits s'articulent en parallèle, l'un pour les troubles du langage, l'autre pour l'épilepsie et ses troubles associés, mais la procédure est globalement identique : on procède à une série de tests, d'exams puis nous dressons un bilan. De là, nous conseillons et orientons l'enfant et sa famille vers le médecin référent et l'équipe paramédicale qui vont assurer la rééducation ou le protocole thérapeutique. Nous suivons l'enfant pendant 3 ans », explique le Dr Khayat. « Que ce réseau intègre l'épilepsie

est une première en France », ajoute-t-il.

Un élément clé de DysEpi est la présence dans l'équipe d'une infirmière pour l'éducation thérapeutique ; il s'agit de faire comprendre la maladie à l'enfant et à ses parents et de leur apprendre à la gérer. Cette volonté pédagogique se retrouve dans une dense activité de formation auprès des (futurs) professionnels.

Au-delà de sa vocation médicale, le réseau DysEpi assure la mise en relation et en cohésion de l'ensemble des intervenants qui entourent l'enfant (corps enseignant, médecin référent, psychologues...), l'objectif étant « d'imaginer des solutions qui améliorent le quotidien de l'enfant et de sa famille. » Ce à quoi tend également une association de parents : l'APEDYS.

Contact pour professionnels exclusivement : dysepi@chu-besancon.fr

Cancer du sein : mobilisation

Le dépistage organisé du cancer du sein est généralisé en France depuis 2004. En Franche-Comté, l'Association pour le dépistage des cancers (ADECA-FC), qui réunit des généralistes et des spécialistes, existe depuis 2003. Présidée par le Dr Arlette Le Mouël, elle a lancé aussitôt sa création une première campagne puis une seconde fin 2005, auprès des 154 000 femmes de la région âgées de 50 à 74 ans. Dans le cadre du dépistage organisé, celles-ci sont invitées à faire, sans avance de frais, une mammographie tous les deux ans auprès d'un des radiologues agréés dont la liste leur est fournie. Le dépistage repose sur des critères de qualité : les radiologues reçoivent une formation spécifique, disposent d'un matériel contrôlé tous les 6 mois, procèdent à une radio bilatérale avec deux incidences/sein, et surtout, soumettent les clichés à une double lecture particulièrement utile. Il faut savoir, en effet, que 8 % des cancers détectés le sont grâce à cette relecture.

Pour Michèle Bonnans, médecin coordonnateur de l'ADECA-FC, « les actions de sensibilisation restent indispensables. Dans la région, à Besançon notamment, les chiffres montrent qu'une femme sur deux seulement se fait dépister. Pour un impact significatif sur la santé publique, il faudrait au moins que deux tiers des femmes profitent de cet examen. »

En 2007, le dépistage organisé du cancer colorectal va être mis en place par l'ADECA pour les hommes et femmes de 50 à 74 ans.

ADECA-FC - 8, rue de la Liberté. Tél : 03.81.47.14.71. Courriel : contact@adeca-fc.org



DEUX LECTURES DES CLICHÉS VALENT MIEUX QU'UNE.

RÉTRO

UN PETIT VILLAGE FORMÉ PAR 82 CHALETS.

2 décembre : marchés de Noël

Pendant trois semaines, du 2 au 24 décembre, producteurs régionaux et artisans d'art russes ont déplié leurs éventaires place de la Révolution, devant les yeux avides des petits et des grands. Installés pour la première fois sur cette place riche d'histoire, les 82 chalets formaient un petit village plébiscités par quelque 200 000 visiteurs venus flâner ou écouter de la musique dans l'espace d'animation aménagé à cet effet. Pendant ce temps, le square Saint-Amour abritait sous chapiteau le marché de Noël solidaire où 54 associations proposaient des produits bio et équitables. Avec Madagascar comme invité d'honneur, le dépaysement était assuré.



LOÏC NIEPCERON, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL ET ANNA KARINA ONT LANCÉ LA PREMIÈRE ÉDITION.

6 décembre : festival

Pour sa première édition, le Festival du Cinéma de la Musique en Franche-Comté a tenu ses promesses en accueillant, du 6 au 10 décembre, près de 7 200 spectateurs venus découvrir une centaine de films

balayant tous les styles musicaux. Durant la soirée de clôture, les jurys Fiction, présidé par Anna Karina, et Documentaire, avec Franck Cassenti, ont récompensé « El Violin » de Francisco Vargas Quevedo (Grand prix Fiction) ; « Vitus » de Fredi Murer (Prix Spécial du jury) ; « Vivaldi un prince à Venise » de Jean-Louis Guillermou avec Michel Serrault (Prix du Public) ; « The Refugee All Stars » de Zaxh Niles et Banker White (Grand Prix Documentaire) et « The Cycles of the mental machine » de Jacqueline Caux (Mention spéciale du Jury documentaire). Devant cet engouement, rendez-vous est déjà pris l'année prochaine pour une deuxième célébration de la musique et du cinéma.

9 décembre : patinoire

Ouverte gratuitement aux plus jeunes (2 €, location de patins comprise pour les autres), la patinoire installée à Granvelle durant trois semaines a fait des milliers d'heureux. Pilotée par la direction de la Communication et gérée au quotidien par la direction des Sports, l'installation (20 x 15 m) avait de quoi séduire les plus exigeants avec ses deux canons à neige et son plafond de lucioles colorées. Sans oublier l'organisation d'un biathlon pour tous, les démonstrations d'un sculpteur sur bois, la présence d'un orgue, d'un manège et d'une buvette. Vraiment une franche réussite !



DURANT TROIS SEMAINES LA MAGIE DE NOËL A ILLUMINÉ GRANVELLE.

EN BREF

APICULTURE COURS DE FORMATION

Le syndicat apicole du Doubs organise des cours de formation à la maison de l'apiculture (90, chemin des Montarmots) les samedis 20 janvier, 3 février, 17 et 31 mars, de 14 h à 17 h. Renseignements et inscriptions auprès de Jacques Guillemain - 38, rue des Tulipes. Tél. : 03.81.80.76.41.

SKI STAGES ADULTES

L'ASPTT Besançon propose deux stages de ski alpin et multi activités du 28 janvier au 3 février à Zermatt en Italie (470 €) et du 18 au 24 mars à Serre Chevalier dans les Hautes Alpes (385 €). Renseignements : ASPTT Besançon - 4, rue Demangel. Tél. 03.81.47.20.20. Courriel : asptt.besancon@wanadoo.fr ; Site : <http://www.asptt.com>

AROEVEN SÉJOURS DE VACANCES

L'Association régionale des œuvres éducatives et de vacances de l'éducation nationale a publié une brochure recensant des séjours de vacances (enfants, adolescents et familles) pour l'hiver et le printemps en Suisse, Italie et bien évidemment France. Contact : AROEVEN - 10, rue de la Convention. Tél. 03.81.88.26.85. Courriel : ce.aroeven@ac.besancon.fr

SOROPTIMIST BRADERIE DE VÊTEMENTS

Organisée au profit de l'association "Vivre comme avant" qui soutient les opérées du cancer du sein, la 5^e braderie de vêtements et accessoires du club Soroptimist se déroulera les samedi 20 et dimanche 21 janvier, de 10 h à 18 h, au Kursaal, salle Proudhon. Contact : club Soroptimist au 03.81.52.23.69.

AMITIÉ FRANCHE-COMTE SOIRÉE RENCONTRE

A l'initiative de l'association Amitié Franche-Comté, une soirée rencontre avec repas dansant aux chandelles est proposée aux personnes seules le 13 janvier à 20 h, au restaurant Le Relais à Evans. Renseignements au 03.81.51.00.00.

ANCIENS COMBATTANTS BANQUET

La section bisontine de la Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc (ACPG-CATM) organise son "grand banquet annuel des rois" le dimanche 21 janvier, à partir de midi au Grand Kursaal. Renseignements et inscriptions au 03.81.61.19.13. ou au 03.81.57.08.76.

► ECONOMIE

La "Bisontine" fait des bulles aux USA



◀ LA SAGA DES RIÈME SE POURSUIT DÉSORMAIS AUX USA.

sition passées à Beure. Et depuis, tout baigne rue Ampère où sont fabriquées chaque année 2 500 000 bouteilles du précieux breuvage. Le tout orchestré en partenariat avec le CHAT (Centre des handicapés au travail) voisin qui se charge de la pose du fameux bouchon

«Elle est de très bonne qualité, sans turbidité, sans odeur et pas chère». Ce joli compliment est signé Benoît Rième, responsable du site éponyme de Besançon spécialisé dans la fabrication et l'embouteillage de la célèbre limonade née en 1921 à Morteau. Une limonade conçue exclusivement à partir de l'eau potable fournie par le réseau de la Ville. Depuis qu'elle s'est installée dans la capitale comtoise, l'honorable maison fondée par Marcel Alcide Rième et dirigée aujourd'hui par son fils Didier n'a en effet qu'à se féliciter de ce mariage heureux entre un savoir-faire ancestral et un produit exemplaire. Rien que du bonheur.

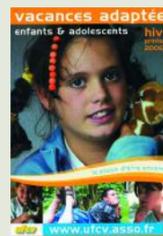
C'est en 1997 que la société, lasse des problèmes de fiabilité d'alimentation connus sur son site originel, a choisi de s'installer à Besançon après quelques années de tran-

mécanique de la marque sur les flacons. Une collaboration inaugurée en 1999 dont industriel et sous-traitant se félicitent toujours.

«En plus, souligne Benoît Rième, l'eau de Besançon, au-delà de sa qualité, n'est pas excessivement chère». Un (petit) regret tout de même : son utilisation entraîne des frais de rejet qui pèsent sur le prix de revient global, notamment dans le cadre de l'activité export (10 % du volume) en pleine expansion et pour lequel les frais de transport sont très élevés. C'est le cas notamment aux USA où la "Bisontine" version limonade commence à faire un tabac. En attendant d'être bientôt référencée par une grande chaîne de distribution, elle fait la belle dans les épiceries fines de Manhattan où elle est présentée dans des... seaux à champagne. ■

UFCV
VACANCES ADAPTÉES

L'Union française des centres de vacances met sur pied des vacances pour des enfants et des adultes déficients mentaux. Répertoire une large gamme de séjours dans différentes autonomies, le catalogue "vacances adaptées hiver-printemps 2006-2007" adultes et enfants, est disponible gratuitement.
Contact : UFCV Franche-Comté
6B, boulevard Diderot.
Courriel : marie.aoun@ufcv.asso.fr ;
site : <http://www.ufcv.asso.fr>

ONISEP
APRÈS LA 3^e

Destinée aux élèves de 3^e pour les aider à préparer leur choix d'orientation, le guide ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions) se révèle un outil indispensable pour les collégiens et leurs parents. Après une présentation du mode d'emploi de l'orientation et des principaux itinéraires après la 3^e, le guide recense tous les établissements et les formations de Franche-Comté. Distribué gratuitement à chaque élève, il est également téléchargeable sur www.onisep.fr
Contact : ONISEP
45, avenue Carnot.
Tél : 03.81.65.74.90.

COMMUNE LIBRE
LOTO

Les inconditionnels de ce jeu convivial seront à la fête le dimanche 28 janvier avec le loto de la Commune libre de Saint-Ferjeux - La Butte qui aura pour cadre, à partir de 14 h, la salle de la Malcombe.
Contact : Commune libre de Saint-Ferjeux - La Butte
au 03.81.51.51.09.

AFB
BABY BRADERIE

L'association des familles de Besançon (AFB) organise les mardi 23 (17 h - 19 h pour les adhérents) et mercredi 24 janvier (8 h 30 - 15 h, entrée libre) une baby braderie, salle de la Malcombe. Les dépôts (layette toutes saisons, matériel de puériculture, habits enfants printemps-été de 1 à 6 ans) sont réservés aux adhérents des associations familiales et ont lieu uniquement sur rendez-vous.
Contact : AFB - 12, rue de la Famille.
Tél : 03.81.88.47.38.

► JEUNES

Faciliter l'accès à l'emploi

Pour accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi, la Mission Locale Espace Jeunes propose sur rendez-vous des ateliers emploi destinés à les aider et les conseiller sur la réalisation de leurs Curriculum Vitae, lettres de motivation et recherches d'emploi (ciblage d'entreprises, préparation entretien d'embauche...). Les jeunes accompagnés par la Mission Locale Espace Jeunes peuvent aussi venir librement au cyberspace du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 12 h pour consulter les offres d'emploi disponibles sur Internet, saisir leur CV, relever leur boîte électronique. ■

Pour tout renseignement ou inscription, contacter la Mission Locale Espace Jeunes au 03.81.85.85.85.

« Le monde du travail doit ressembler à la société. »

Construire l'égalité face à l'emploi

Près de la moitié des cas de discrimination concerne l'accès à l'emploi. La chasse aux situations et aux pratiques discriminatoires est ouverte. A Besançon, services municipaux et organismes privés témoignent d'un engagement fort contre toutes formes d'exclusion dans le milieu du travail

Pour Jean-Louis Fousseret, « il est capital de garantir le principe d'égalité républicaine en réservant un égal traitement à chaque postulant à un emploi. ». Trop souvent confondues avec une certaine forme de racisme, les discriminations (à l'embauche notamment) revêtent en effet de nombreux aspects, que la loi condamne en ces termes : « aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou d'accès à un stage (...) en raison de son origine, de son sexe, de ses mœurs, de son orientation sexuelle, de son âge, de sa situation de famille, de son appartenance ou de sa non-appartenance (...) à une ethnie, (...) de ses opinions politiques, de ses convictions religieuses, de son apparence physique (...) ». Juridiquement, la discrimination est un délit passible de prison (jusqu'à 5 ans) et d'amendes pouvant atteindre 150 000 euros. C'est également une infraction au code du travail, et le recours devant les juridictions civiles vise la réparation du préjudice.

Aussi loin que l'on remonte, la lutte contre les discriminations existe, même si le phénomène s'est très vivement aggravé ces dix dernières années, à tel point que l'Etat commence à légiférer dès 2000, en élargissant les motifs de discrimination (âge, apparence

physique, patronyme...), en renforçant les moyens de lutte, en s'intéressant à la prévention du phénomène ou encore en aggravant les peines punissant les infractions à caractère raciste, antisémite ou xénophobe.



L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI EST EN PREMIÈRE LIGNE POUR LUTTER CONTRE CES PHÉNOMÈNES. ELLE DISPOSE D'OUTILS DE PRÉVENTION ET D'AIDE À LA DÉTECTION, ET DE CONSEILLERS À LA FORMATION.

Les lois françaises sont durcies, et renforcées par plusieurs directives européennes visant à mobiliser les Etats membres contre le racisme, le sexisme et toute forme de discriminations dont peuvent être victimes les étrangers, les femmes, les handicapés, les homosexuels, etc. Le 30 décembre 2004 est créée la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), et il existe également un certain nombre d'instances destinées à lutter contre les discriminations : le Haut Conseil à l'Intégration (HCI) ; le Comité Interministériel à l'Intégration ; l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances, (ex FASILD).

A un niveau local, les Commissions pour la promotion de l'égalité des chances et de la citoyenneté (COPEC) interviennent sur toutes les formes de discrimination, et l'une de leurs missions consiste à relayer au plan départemental les mesures du Comité interministériel à l'intégration et à définir un plan départemental de lutte contre les discriminations.

A Besançon, cette problématique s'inscrit dans les politiques publiques pour permettre à tous les citoyens de mieux vivre ensemble, quelles que soient leurs difficultés dues à l'âge, leurs ressources, leurs handicaps ou la couleur de leur peau. De plus, de nouvelles initiatives ont été prises depuis plusieurs mois pour mieux lutter contre les discriminations et garantir l'égalité des chances à l'ensemble des habitants. D'abord par la nomination d'une conseillère municipale déléguée, Rosine Chavin-Simonot,

ENTRETIEN



Trois questions à Paulette Guinchard, conseillère municipale déléguée

• **En tant que femme, avez-vous déjà été confrontée à des discriminations ?**

Oui, je suis issue d'une génération où les femmes étaient très peu présentes en politique. Si certains hommes ont tout fait pour me permettre d'exercer mes fonctions, d'autres pensaient en effet que nous, les femmes, n'étions pas capables d'occuper des postes de responsabilité. Toutefois, j'ai également profité d'une forme de discrimination positive.

• **Les lois ont-elles permis de faire avancer les mentalités ?**

Oui, sûrement, avec la loi sur la parité. Je reste convaincue que les choses n'auraient pas évolué aussi rapidement s'il n'y avait pas eu la loi. C'est l'obligation qui a fait changer les choses. Je me rappelle bien du changement qu'il y a eu entre le moment où je suis rentrée au conseil municipal de Besançon en 1983 et puis 2001. Ça a été un vrai plaisir pour moi de voir en 2001 un conseil municipal composé à moitié par des hommes et des femmes ! Nous avons besoin de modèles féminins. Je n'en avais que très peu, Simone Veil et Edith Cresson au niveau national, Marguerite Vieille-Marchiset au niveau local.

• **Quels sont aujourd'hui les grands combats à mener ?**

Ils doivent être menés par tous, politiques, associations et citoyens. Personnellement, je souhaiterais la mise en place d'études de genres préalablement aux lois, comme c'est la règle dans les pays Nordiques. Ces études aident à identifier les différences de traitement dans le travail et dans la vie quotidienne entre les hommes et les femmes et à mieux prendre en considération les impacts des textes de lois sur ces réalités. Ainsi, au moment de la loi sur les retraites, les études de genres auraient sans doute pu alerter l'opinion publique et le législateur sur les conséquences de cette mesure pour les femmes qui sont les grandes perdantes au niveau de leurs pensions. Je souhaite que les études de genre deviennent en France des pratiques courantes pour améliorer les politiques de lutte contre les discriminations à caractère à la fois sexuel et social dans les différents domaines qui composent le quotidien des personnes.

ensuite par l'embauche d'un chargé de mission, Mustapha Kharmoudi, qui rappelle que « dans ce domaine, le plus important est de faire reculer les préjugés. Et ce sont les actions de droit commun qui sont en général les plus performantes : école, formation, travail, culture, etc. Malgré l'arsenal d'instances réglementaires, force est de constater que malgré tout, la discrimination reste présente. Toutefois, dans certaines conditions, on est obligé d'envisager des actions spécifiques pour corriger les inégalités. Et c'est fortement le cas aujourd'hui. »

La nécessité demeure donc d'imaginer des démarches susceptibles de générer des comportements nouveaux, comme le souligne Rosine Chavin-Simonot : « Il est difficile de porter plainte, car cela implique déjà de connaître la réglementation. En cela, le soutien des nombreuses associations est remarquable. Pourtant, il faut continuer à lutter contre les représentations traditionnelles et bousculer les idées reçues. Il y a, à Besançon, 125 nationalités, voilà un beau potentiel ! Il faut maintenant arrêter de parler de la richesse de la diversité, et commencer à la montrer. Pour arriver à faire connaître l'autre et prouver qu'on peut évoluer en travaillant différemment, il faut agir sur plusieurs tableaux : sanctions, éducation et sensibilisation. » Formation des jeunes ; valorisation des filières professionnelles ; soutien des associations impliquées dans l'insertion ; création de réseaux de parrainage (notamment celui du MEDEF, qui développe des actions à travers six



HISTOIRE

« Entre méfiance et solidarité »

Affrontements entre ouvriers français et italiens aux Près-de-Vaux en 1890 ; inquiétudes face à l'installation d'une usine chinoise en 1911 ; population bisontine méfiante à l'arrivée des premiers pieds-noirs et harkis en 1962... l'Histoire, en France et à Besançon, est émaillée d'exemples montrant la difficulté, pour les travailleurs étrangers, de trouver leur place dans une société partagée entre solidarité et racisme latent ou affiché.

« Après-guerre, rappelle l'historien Joseph Pinard, les troupes coloniales avaient été accueillies triomphalement. En 1962, l'enthousiasme avait fait place à l'ingratitude... » Pour autant, des hommes se sont toujours élevés contre toutes formes d'inégalité, comme, ne citons qu'eux, M. Huot et son ami l'abbé Chays, qui dans les années 60 « furent toujours sur la brèche pour répondre aux besoins des démunis. » Aujourd'hui, le Centre communal d'actions sociales perpétue cette tradition humaniste en luttant contre toutes les discriminations, à travers de nombreux groupes de paroles, et de nombreux ouvrages. Parmi eux, citons trois livres, "Recettes d'hier et d'ailleurs", "D'une rive à l'autre", "Le livre de la fraternité" et un DVD, "Voyage à travers les différences", réalisé par le Conseil bisontin des jeunes. Chacun porte un regard éclairé sur les mémoires d'immigration et les nombreuses façons de lutter contre toutes formes de discrimination...

• Renseignements complémentaires : CCAS - Pôle vie sociale et citoyenneté tél : 03.81.41.53.69.



AUTOUR DU CHEF JOCELYNE LOTZ-CHOQUARD, DES FEMMES DE TOUS HORIZONS AVAIENT RÉUNI LEUR DIVERSITÉ AU SERVICE D'UN LIVRE, "RECETTES D'ICI ET D'AILLEURS".

TÉMOIGNAGE

NAÏMA TRAVAILLE DÉSORMAIS AU PLIE, OÙ PHILIPPE SINGIER, SON DIRECTEUR, L'ÉPAULE DANS SON QUOTIDIEN.

Découragées ? jamais !

Pour Mariam, de Côte d'Ivoire ou Naïma, d'origine marocaine, toutes deux femmes, mamans, d'origine étrangère, la vie professionnelle s'écrit en pointillé.

Mariée et maman très jeune, Mariam a dû attendre que ses trois enfants soient assez grands pour commencer vraiment sa vie professionnelle.

Après une formation de six mois d'aide aux personnes à domicile, elle se lance dans une recherche d'emploi qui ne donne pas grand chose... « J'ai proposé de garder des enfants dans la ville où nous habitons (Colmar) mais on ne « voulait pas de gens de couleur » ; j'ai essayé de faire des ménages ; on ne « voulait pas de noire chez soi ». »

Même constat pour Naïma, qui enchaîne les petits boulots pour subvenir aux besoins de ses quatre enfants. Le découragement, elles connaissent, mais elles ne baissent pas les bras.

Quand elle arrive à Besançon en 2001 à la suite d'une mutation de son mari, ingénieur en TP, la rencontre de Mariam avec les conseillers du Centre d'information sur les droits des femmes lui ouvre une raison d'y croire. Elle entame une nouvelle formation d'aide-cuisinière au Greta après quoi on lui propose un CDD de trois mois dans la restauration. Aujourd'hui en poste, Mariam espère, à 34 ans, un engagement durable. Ses difficultés à prendre pied dans la vie professionnelle, elle les regarde pour elle-même avec philosophie plus qu'avec amertume, mais c'est pour ses enfants qu'elle s'inquiète, « chacun a droit à sa différence, à avoir sa chance, à avoir un travail ».

Agent d'entretien au PLIE depuis cinq ans, Naïma a connu elle aussi les discriminations, mais avec beaucoup de volonté et l'aide active du CIDF, elle a pu s'en sortir. « Nous ne lâchons pas les gens, souligne Philippe Singier, directeur du PLIE. Nous les aidons sur l'ensemble de leurs problématiques, puis nous les suivons de façon forte dans leur quotidien ».

CIDF - 27, quai de Strasbourg - tél : 03.81.83.48.19
PLIE - tél : 03.81.87.81.80



réseaux sur la Franche-Comté, générant une moyenne de 200 emplois par an), les pistes d'actions sont nombreuses, et se dévoilent petit à petit. « Il convient de travailler en priorité sur tous les freins à l'embauche, déclare Denis Baud, adjoint à la Politique de la Ville. Et en cela, le service public doit donner l'exemple, pas par des quotas ou de la discrimination positive, mais en œuvrant efficacement sur l'égalité des chances pour que le monde du travail ressemble vraiment à la société, à tous les

niveaux de responsabilité. »

Nombres d'actions significatives ont déjà été menées avec succès, à l'exemple du Pass'emploi, qui bénéficie pour la deuxième année consécutive du partenariat de la Direction départementale du travail et de l'emploi, de la CAGB, du Conseil Régional et du Plan local d'insertion par l'emploi (PLIE). « Nous recensons les besoins de l'entreprise, recrutons les stagiaires, les accompagnons pendant leurs parcours et proposons des mesures d'aide à l'embauche, explique Philippe Singier, directeur du PLIE.

En 2005, 80 % des stagiaires d'origines maghrébines issus de Planoise ont obtenu un emploi durable. » Les CV anonymes, ou encore la clause d'insertion, obligatoire pour les entreprises qui désirent s'installer dans les Zones franches urbaines, sont tout autant d'actions qui concourent à abattre les obstacles entre les publics discriminés et un accès à un emploi stable. Autre exemple, un film, intitulé « Les compétences », a été réalisé par la Mission handicap pour sensibiliser les entreprises sur l'embauche des personnes handicapées. « Les mentalités évoluent, souligne Jean-Jacques Demonet, conseiller municipal délégué aux Actions en faveur des personnes handicapées. Pourtant, certaines croyances sont tenaces, et des entreprises pensent encore qu'embaucher des handicapés entraînent des coûts d'aménagement. C'est faux, et ce film, amené à être diffusé dans les



collectivités ou en entreprises, aidera, je l'espère, à combattre les idées reçues. »

Début 2004, dans son rapport « Les oubliés de l'égalité des chances », l'Institut Montaigne lançait l'idée d'une Charte de la diversité pour encourager les entreprises à refléter dans leurs effectifs les diverses composantes de la société française, et à faire prendre conscience aux responsables économiques et politiques du niveau intolérable atteint par les pratiques de discrimination. « *Nous avons besoin d'un engagement actif*, ajoute Philippe Singier. *Il faut aujourd'hui passer d'une position bienveillante à une position active.* » Ainsi, dans le courant du mois de janvier, à l'initiative du Maire, la Ville de Besançon et nombre de ses partenaires privés ou publics vont signer cette Charte, et rejoindre les plus grands noms de l'économie qui

Quelques chiffres :

Dans l'une des dernières enquêtes de l'Observatoire des discriminations, à CV identique, un homme âgé de 48-50 ans ou un homme au patronyme maghrébin ont trois fois moins de chance d'obtenir un entretien d'embauche qu'un candidat de 28-30 ans, au patronyme français de souche. Dans cette même configuration, un homme handicapé inscrit à la COTOREP a deux fois moins de chance de passer la première phase de sélection, et une femme d'une trentaine d'années (avec deux enfants) a un tiers de fois moins de chance que le "candidat-type". Plus grave, pour les offres d'emploi de cadres, un jeune homme au patronyme maghrébin a 6 fois moins de chance de décrocher un hypothétique entretien. Une réalité insupportable !



▲ DEPUIS 2005 LA LOI OBLIGE LES ENTREPRISES À EMBAUCHER DANS LEURS EFFECTIFS 6 % DE PERSONNES HANDICAPÉES. UN CHIFFRE RESPECTÉ DEPUIS LONGTEMPS PAR LE VILLE.

l'ont déjà adoptée. « *C'est un acte de très haute importance*, affirme Jean-Louis Fousseret. *Cet engagement permettra certainement l'éveil des consciences face à la gravité du phénomène. Enfin, nous avons une belle opportunité pour agir dans le bon sens : puisque l'Union Européenne a décrété 2007 "année européenne de l'égalité des chances" »*

A la Halde, 5 000 réclamations ont été recensées après un an d'exercice. Un signe d'aggravation, mais également de prise de conscience. Les actions se multiplient, les mentalités changent petit à petit, mais beaucoup reste à faire pour que cette phrase de Tahar Ben Jelloun : « *La nature crée des différences, la société en fait des inégalités* », ne soit un jour que de l'histoire ancienne.

Xavier FANTOLI

▶ STRUCTURE

La Halde, mode d'emploi

Créée par la loi du 30 septembre 2004, la « Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité », présidée par Louis Schweitzer, est une nouvelle institution compétente pour reconnaître toutes les discriminations portant sur l'origine, le sexe, la situation de famille, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions politiques, les convictions religieuses, les activités syndicales, l'appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race. Toute personne physique peut la saisir.

• Renseignements : www.halde.fr

Bientôt des correspondants de nuit

PREVENTION ET SECURITE.

Ce nouveau service sera opérationnel au début de l'été à Besançon.

DES "CORRESPONDANTS" AU SERVICE DE LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE.

Figurant en bonne place dans le plan d'actions de la Ville visant à mieux assurer la tranquillité publique, la création d'un service de correspondants de nuit est entrée dans sa phase de concrétisation. Retenue comme prestataire après appel d'offre européen, l'ADDSEA (Association Départementale du Doubs de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) s'est vue confier à compter du 1^{er} janvier 2007 la gestion de cette nouvelle structure. «*Il ne s'agit en aucun cas d'une police municipale bis. C'est un nouveau métier entre médiateur et travailleur social*», avait déclaré Jean-Louis Fousseret lors de la présentation du projet en septembre dernier. Et de fait les futurs intervenants, embauchés en février-mars pour être opérationnels au début de l'été après trois mois de formation spécifique, auront pour mission sept nuits sur sept de développer une veille sociale et d'améliorer la tranquillité des quartiers d'habitat social. Effectué au niveau local et national, le recrutement* s'adresse aux titulaires du diplôme de «*moniteur éducateur*» ou aux personnes disposant d'un diplôme de niveau équivalent, (y compris parcours professionnel ouvrant droit à la validation des acquis de l'expérience) et ayant une expérience dans le domaine de l'intervention sociale. Le sens de l'observation et du dialogue, l'aptitude à la gestion des conflits et à la médiation ainsi qu'une bonne connaissance des institutions



locales font partie des qualités souhaitées. Comprenant un directeur, un directeur adjoint, deux coordinateurs, une secrétaire et dix-huit correspondants de nuit, ce service, né d'un constat dressé par l'Observatoire de la sécurité, bénéficiera d'un financement de la Ville, du Conseil général et des bailleurs.

*Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Directeur général, siège administratif de l'ADDSEA - 23, rue des Granges - 25000 Besançon

Inscriptions électorales: la cohue évitée

ELECTIONS.

LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ONT FAIT MOUCHE.

Avec en ligne de mire une année d'élections - présidentielles et législatives -, la mairie avait pris les devants en lançant dès le mois de novembre une campagne de sensibilisation, pour inciter les électeurs potentiels à s'inscrire sur les listes électorales. «*Nous nous souvenions tous du rush que nous avons vécu en décembre 2001*, indique Madeleine Lhomme, responsable du service des Formalités administratives. *Et nous avons tout fait pour ne pas revivre la cohue des dernières inscriptions.*» Effectivement,



en 2001, près de 3000 personnes s'étaient présentées après le 15 décembre, dont 944 le dernier jour. Un cauchemar administratif qui, au 20 décembre (date à laquelle nous rédigeons ces lignes. NDLR),

ne semblait qu'un lointain souvenir, puisque avec 9545 inscriptions, on dépassait déjà le total de 2001 (7160 inscriptions). «*Tout a été fait pour réduire au maximum le nombre des retardataires, mais nous sommes conscients que beaucoup vont se signaler les derniers jours*», espérait Madeleine Lhomme en décembre. Permanence dans les quartiers, possibilité de s'inscrire par correspondance, courriel ou en téléchargeant un formulaire sur le site internet de la ville, les dispositifs étaient nombreux et très efficaces pour enregistrer les inscriptions des 65000 Bisontins qui peuvent participer aux scrutins cette année.

Téléphonie mobile: la bonne mesure

UN APPAREIL PERMET DE VÉRIFIER JUSQUE DANS LES COURS D'ÉCOLE, QUE LA RÉGLEMENTATION EST BIEN RESPECTÉE.

SANTE. Besançon est la première ville de France à se doter d'équipements d'analyse de champs électromagnétiques.



Avec près de 49 millions d'utilisateurs, la quasi-totalité du territoire Français couvert, du matériel toujours plus performant, la téléphonie mobile a connu en moins de quinze ans un développement sans précédent dans l'histoire de l'économie française. Pour offrir une qualité de service à la hauteur, les opérateurs de réseaux ont déployé l'installation large et rapide d'antennes relais, qui a pu susciter de nombreuses interrogations sur de possibles effets des rayonnements électromagnétiques sur la santé. Bien que les rapports

de l'Organisation Mondiale de la Santé et des groupes d'experts indépendants concluent «*qu'il n'existe aucun élément scientifique probant confirmant d'éventuels effets nocifs pour la santé*», une charte de bonne conduite a été signée entre les opérateurs et l'association des Maires de France, qui représente, pour Jean-Louis Fousseret, «*une avancée certes, permettant un véritable dialogue entre maires et opérateurs, ainsi qu'une information transparente à l'égard des administrés et des riverains. Toutefois les éléments quantitatifs*

de la charte ne permettent pas de proposer un niveau d'exposition suffisamment rassurant de l'avis des associations». Ainsi, à titre d'information et pour avoir une idée précise des valeurs de champs, la ville vient de doter la direction Hygiène-Santé d'un «*mesureur de rayonnement radiofréquence*» permettant, sur simple demande, de déterminer les valeurs d'exposition aux champs électromagnétiques et faire vérifier que les limites fixées par la réglementation en vigueur sont bien respectées.

Le geste éco-citoyen du mois

ENVIRONNEMENT.

RIEN DE TEL QU'UN BON VIEUX CABAS POUR FAIRE SES COURSES.



Combien de clients savent que pour fabriquer un sac de caisse comme ceux que l'on trouve dans les grandes surfaces, il suffit d'une petite seconde alors que sa dégradation prendra entre 100 et 400 ans? À l'heure où le développement durable est au cœur des préoccupations, ces chiffres font plus qu'interpeller. Et pourtant quelque 18 milliards de ces sacs à usage unique sont distribués chaque année avec des conséquences dramatiques pour l'environnement. Pour tenter d'endiguer cet état de fait, la grande majorité des entreprises du commerce et de la distribution propose des alternatives (sacs papier à base de papier recyclé ou sacs plastiques dits fragmentables) pas forcément heureuses en regard de nombreux critères environnementaux. En fait, avant la généralisation future du sac biodégradable, c'est le bon vieux sac cabas qui constitue la meilleure solution durable du moment. Compte tenu de son volume qui équivaut à 2,6 sacs à usage unique, son bilan environnemental apparaîtra d'autant plus favorable qu'il sera réutilisé fréquemment. À méditer avant de partir faire ses courses...

- Chaque mois dans BVV, retrouvez un geste éco-citoyen dans le cadre de l'opération «*Défi pour la terre*» qui associe l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la fondation Nicolas Hulot et la Ville.
- Engagez-vous à consommer mieux et faites le savoir sur le site www.defipourlaterre.org

Joyeux anniversaire !

SERVICE. En cinq ans, Proxim'Cit  est devenu incontournable. Un succ s qui n'a pas manqu  d'inspirer d'autres collectivit s en France.



 LUE EN CHARGE DE CE DOSSIER, B ATRICE FALCINELLA A ACCUEILLI L'ENSEMBLE DES ACTEURS DE PROXIM' CIT  AUTOUR D'UN "P'TIT DEJ" CONVIVIAL.

Collillieux, coordinateur du service. Une personne nous appelle pour signaler un incident ou une g ne sur le domaine public. Apr s avoir identifi  le probl me, nous alertons les personnels municipaux concern s qui interviennent tr s vite. De plus en plus rapidement m me au fil des ans puisque le taux des interventions r alis es en moins de 48 heures est progressivement mont  de 90 % en 2001   97 % en 2006 alors que le d lai moyen pour une r ponse est de 24 heures. Chutes de branches,  clairage d faillant, d p t sauvage, trous sur la chauss e ou les trottoirs, stationnement g nant, regards bouch s, fuites d'eau...   travers Proxim'Cit , pas moins de 20 services, 30 r f rents et quelque 500 agents peuvent exprimer r guli rement au grand jour leurs savoir-faire et leur r activit .

  l'entame de son mandat en 2001, Jean-Louis Fousseret avait souhait  voir mis rapidement en place un syst me permettant de r pondre efficacement aux attentes des Bisontins en mati re de r paration de dommages mat riels concernant la voirie en g n ral mais  galement l' clairage public, les espaces verts, la police municipale... D s son lancement, le nouveau service baptis  Proxim'Cit  a fait la preuve de son efficience au point de

recueillir un indice de satisfaction particuli rement  lev  aupr s de ses utilisateurs r guliers ou occasionnels. Bas  sur le principe d'un guichet unique, il a enregistr  en cinq ans d'existence plus de 22136 sollicitations exprim es au t l phone ou sur r pondeur au 0800.25.3000., par courriel (proximcite@besancon.fr), sur le site www.besancon.fr ou encore en direct   la mairie. « Notre mode de fonctionnement est bien connu d sormais, explique Jean-Pierre

« La Bisontine » prim e   Tours

EAU.

ACCOMPAGN E PAR VINCENT NUYS (AU CENTRE), DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION DE LA VILLE, FRANÇOISE FELLMANN, PREMI RE ADJOINTE, REMERCIE LES ORGANISATEURS DE CAP'COM ET, EN PARTICULIER, MICHEL MEYER, PR SIDENT DU JURY ET DIRECTEUR G N RAL ADJOINT DE RADIO FRANCE.

Dans la cat gorie « Faire  voluer les comportements au titre du d veloppement durable », la Ville de Besancon a re u lors du r cent Cap'Com   Tours le grand prix de la communication publique pour sa campagne sur « La Bisontine » qui met en valeur la qualit , le prix et l'int r t pour la pr servation de l'environnement, de l'eau potable municipale. En cr ant un concept de marque et en le faisant

vivre   travers, par exemple, des carafes et verres s rigrapi s, la Ville a soulign  au grand jour combien les Bisontins avaient de raisons  tre fiers de l'eau qui leur est distribu e au robinet. Une eau « 100 % nature, 100 %  conomique et 100 % bien- tre » qui, gr ce   une gestion rigoureuse en r gie, figure parmi les moins ch res des grandes villes tout en se r v lant d'excellente qualit .



Un accord satisfaisant

AMENAGEMENT. Prenant en compte les difficult s des collectivit s, le contrat de projets  tat-R gion 2007-2013 entre en vigueur.

BESANCON A VU SON STATUT DE CAPITALE R GIONALE ET UNIVERSITAIRE LARGEMENT RECONSID R .

Les r unions pr paratoires au contrat de projets 2007-2013, successeur du d funt contrat de plan 2000-2006, ont  t  nombreuses. Pr s d'une dizaine pour les pr sidents du conseil R gional, des quatre conseils G n raux, des trois Communaut s d'agglom ration franc-comtoises et pas loin du double pour les directeurs g n raux de chaque collectivit . « M me si chacun a d fendu logiquement son p rim tre, nous sommes parvenus   un accord qui me satisfait doublement en ce qui concerne la Communaut  d'agglom ration du Grand Besancon mais  galement la capitale r gionale », d clare Jean-Louis Fousseret.   l'origine, l' tat avait programm  d'allouer 183,9 M    la Franche-Comt  dans le cadre du CPER. Mais, gr ce   la mobilisation de chacun des ex cutifs concern s, auteurs d'un contre-projet commun et argument , le « projet de territoire », cette enveloppe a finalement  t  port e   251 M  auxquels viendront s'ajouter 194,1 M  de la R gion. Pr cision importante : le volet routier (la voie des Mercureaux en particulier), exclu du nouveau CPER, fera l'objet d'autres n gociations en d but d'ann e. «   mon sens, il s'agit d'un contrat de projets  quilibr  entre sec-



teurs ruraux et urbains, entre nord et sud, estime Jean-Louis Fousseret. Contrairement au contrat de plan pr c dent, tout le monde a int gr  cette fois le fait que la capitale r gionale devait  tre dot e d' quipements et de structures   la hauteur de son rayonnement et de son attractivit . Nous le devons pour beaucoup   l'intelligence et   la hauteur de vue du pr sident Forni. » Ainsi pour la p riode 2007-2013, les investissements int ressant directement Besancon et son agglom ration sont  valu s   210 M  et profiteront en particulier   l'Universit  avec, par exemple, la cr ation d'une maison des Sciences de l'Homme, l'extension de l'ENSMM ou encore la deuxi me tranche de l'UFR M decine Pharmacie. Autre bonne nouvelle pour Besancon : les fonds FEDER europ ens ne sont plus exclusivement d volus au seul nord franc-comtois mais r partis sur l'ensemble de la r gion.   ce titre, Besancon h ritera d'environ 20 M  dont elle ne disposait pas auparavant. « Ces investissements, rappelle Patrick Ayache, directeur g n ral des services municipaux, sont autant d'emplois, demain, pour les entreprises et les salari s francs-comtois. »

Vauban, de Belle- le   Besancon

FESTIVITES.



ET UN JOLI SOUVENIR DU MORBIHAN POUR LE MAIRE.

Parmi les quatorze sites retenus pour inscrire l' uvre de Vauban au patrimoine mondial de l'Unesco, la ville de Le Palais,   Belle- le-en-Mer, abrite un projet titanesque du g nial architecte. Vauban y vient en 1683 et s'attache   am liorer l'existant. Il remanie l'enveloppe de la citadelle,

qu'il r clame - aujourd'hui un superbe ouvrage de synth se, intact et admirablement restaur  - ne sera r alis e qu'  partir de 1803. Cette ann e, deux coureurs de Le Palais ont dignement repr sent  leur belle  le en s'inscrivant   la corrida de Besancon, rebaptis e

« Tous pour Vauban ! ». Jacqueline Le Doux (un nom pr destin  !) et Pierrette Peins (une ex-Bisontine, encore un signe...) ont en effet travers  la France d'Ouest en Est pour participer, en habits traditionnels,   la course qui a ouvert les festivit s du tricentenaire de la mort de l'ing nieur. « Ce moment populaire et festif restera un tr s bon souvenir, qui nous a permis de d fendre officiellement les couleurs du r seau », pr cise Pierrette Peins, rompue aux comp titions,   pied, VTT ou roller. Aujourd'hui   la retraite, cette ancienne enseignante du CPB d tient en effet un palmar s impressionnant, aux 24 heures de Censeau (qu'elle a remport  en 1988 en courant 480 km), ou en parcourant r cemment 150 km,   pied, en 24 heures... et   66 ans !

Les articles publiés dans la présente rubrique le sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la rédaction de Besançon Votre Ville.

GROUPE DE L'OPPOSITION

Les nouveaux militants

Médias, politiques, chefs d'entreprises, en cette fin d'année 2006, tous sont unanimes : l'atmosphère française est à la morosité !

Nous sommes à l'heure du "tout pour moi" : respect, mémoire, déontologie, sont autant de valeurs devenues obsolètes ; c'est la lutte du pot de fer et du pot de terre dans un monde où la justice semble trop souvent appartenir au plus fort.

Ce "mal d'être" se traduit à tous les niveaux, y compris sur internet où de plus en plus de citoyens viennent rêver leur vie (exemple : le site "second life" où 1,7 millions d'internautes se construisent leur double vie virtuelle). Cela traduit parfaitement la place que le web a pris dans notre vie et surtout dans celle des plus jeunes d'entre nous. Espace de rêve, mais aussi d'échanges et d'actions, à travers des groupes organisés d'internautes comme NPNS, Jeudi Noir, Génération Précaire, Vélorution... et tant d'autres qui utilisent ces nouveaux médias pour défendre leurs convictions et interpeller l'opinion publique. Loin des dogmes et des idéologies, politiquement indépendants, et sans rupture, même tranquille, ces nouveaux militants, capables d'organiser en 2 jours une manifestation sans violence ni insulte, ne laissent forcément pas indifférent le monde politique devenu friand de démocratie participative.

Pression importante : ce sont 15 % de l'électorat potentiel qui obligent là les candidats futurs à se mettre à l'écoute de nos besoins et de nos aspirations. Il leur restera à prouver dans les faits qu'ils entendent les messages.

Cette nouvelle forme d'implication directe de notre jeunesse dans notre quotidien prouve deux choses :

- que le monde politique reconnaîtra le rôle des plus jeunes dans la vie publique, plus vite qu'il ne l'a fait pour celui des femmes, et c'est tant mieux !
- qu'il y a place aujourd'hui à d'autres voies pour que s'expriment d'autres voix hors du carcan des "grands partis"... différemment !

Sur ce message d'espoir, nous vous souhaitons au nom de notre groupe Société civile, UDF une excellente année 2007.



Nicole WEINMAN
Conseillère municipale



Martine ROPERS
Conseillère municipale

Groupe UDF

Tél. : 03.81.61.82.87. - Fax : 03.81.87.82.88.
E-mail : udf.groupe@besancon.fr

GROUPE COMMUNISTE

Pour une gestion intelligente de nos déchets

Depuis quelques mois, le SYBERT (Syndicat intercommunal de gestion des déchets), qui fédère environ 200 communes autour de Besançon, a engagé une large réflexion pour trouver une solution à la gestion de nos déchets pour les vingt prochaines années.

Les élus communistes ont voulu dès le départ être des acteurs à part entière pour trouver des solutions qui allient respect de la santé de nos concitoyens, respect de l'environnement et maîtrise des coûts. Ils ont élaboré un cahier d'acteur que vous pouvez vous procurer sur le site www.besancon.fr ou que nous pourrions vous faire parvenir sur simple demande de votre part à l'adresse du groupe communiste de la Ville de Besançon.

Ce scénario implique une volonté forte de réduction de la production de nos déchets, une intensification du geste de tri (on ne peut se satisfaire qu'aujourd'hui plus de 70 % des piles ne soient pas recyclées), une adaptation des collectes avec séparation des fermentescibles, une meilleure utilisation de la vapeur produite par l'usine d'incinération qui alimente le réseau de chaleur de Planoise et de l'hôpital Jean Minjoz.

On ne peut ignorer que l'arrêt d'un des deux fours et son remplacement par la construction d'une chaudière à bois conduirait à une augmentation des charges de chauffage et d'eau chaude d'environ 10 % sur la facture des Planoisiens. Après les augmentations subies depuis quelques mois, cela serait insupportable.

Nous pensons que la mise en œuvre d'une petite unité de méthanisation, proche de la station de traitement des eaux usées de Port Douvot, peut être envisagée puisqu'elle permettrait des synergies avec les produits issus de cette usine. **L'ensemble de ce scénario cherche à limiter l'enfouissement puisque le centre de Corcelles Ferrières devrait fermer d'ici 2 à 3 ans.** Il est à l'image de nombreuses démarches engagées par des municipalités françaises et européennes (Allemagne, Suisse, Autriche, Finlande...)

Une nouvelle fois, les élus communistes ont voulu trouver une solution qui corresponde au mieux aux attentes de nos concitoyens. Notre scénario peut être maintenant le vôtre, il peut être amendé, amélioré, pour que dès demain il soit celui que les élus retiendront début 2007. Soyez, vous aussi, les acteurs de votre avenir.

Bonnes fêtes et heureuse année 2007 à tous.

Les élus Communistes de la Ville de Besançon

Groupe Communiste

Tél. : 03.81.87.80.09. - Fax : 03.81.87.80.12.

GROUPE LES VERTS



Eviter un nouveau four d'incinération (suite)

L'un des deux incinérateurs de Planoise va devoir être arrêté et, sans l'intervention des Verts au SYBERT, il aurait été automatiquement remplacé par un autre encore plus important et coûteux. Différents scénarios ont été élaborés à notre demande, et une concertation publique est en cours pour déterminer le système qui pourrait le remplacer. La décision devrait être prise début Février.

Dans le même temps, l'Institut National de Veille Sanitaire vient de publier des études qui, bien que relativisant le risque lié à la dioxine sur les nouvelles installations, confirment ce qu'avait trouvé le professeur Viel depuis 2000 et que certains ont voulu nier : il y a plus de risques de développer un cancer pour une personne habitant dans le voisinage d'un incinérateur ; et pas seulement à cause des dioxines.

Histoire ancienne ? Non, car les importants rejets toxiques du passé étant encore présents dans le milieu naturel et la chaîne biologique, il ne serait pas raisonnable d'en rajouter. C'est pourquoi il ne faut **pas remplacer l'incinérateur vieillissant par un nouveau.** Les élus des communes adhérentes du Sybert pourraient être tentés par ce choix, mais il est à peu près certain qu'ils refuseraient catégoriquement de l'installer chez eux : parce que **personne ne peut affirmer que les fours actuels sont sans danger.**

Le réalisme nous impose trois objectifs : (1) trier encore mieux ; (2) réduire la quantité de déchets ; ces deux points nécessitent une participation résolue de chacun d'entre nous ; c'est possible, d'autres villes l'ont réussi ; (3) traiter **tous les déchets de cuisine ou de jardin par méthanisation.** Le gaz obtenu servirait à produire de la chaleur pour remplacer en partie celle provenant du four afin d'alimenter le réseau de chaleur de Planoise.

Au nom de **l'exigence de protection des populations** largement exposées et contaminées pendant plusieurs décennies, la décision **d'abandonner l'idée de tout nouvel incinérateur doit s'imposer à tous.**

En choisissant une technologie moderne, propre et deux fois moins coûteuse en investissement que l'incinérateur, nous défendons l'intérêt de tous les habitants producteurs de déchets et des Planoisiens, usagers du réseau de chaleur.

Nos propositions sur le site :

<http://www.besancon.lesverts.fr>

Les élus Verts de la Ville de Besançon

Groupe Les Verts

Tél. : 03.81.61.52.30. - Fax : 03.81.61.52.51.
E-mail : les-verts.groupe@besancon.fr

GROUPE SOCIALISTE



De la bonne utilisation des finances publiques

Les propos fantaisistes de Mme Casenove, parus dans "expressions politiques" du numéro précédent, ne peuvent rester sans réponse.

Etaient mises en cause les consommations d'eau des divers services municipaux et l'élimination de leurs déchets.

Chaque année, **le budget annexe de l'eau** est présenté à la commission consultative des services publics locaux où siègent les associations de défense des consommateurs. On y trouve les consommations des divers services. Et ces consommations sont évidemment facturées à la ville, pour un montant, en 2006, de 563 000 €.

Ces consommations d'eau sont celles des écoles, des crèches, des établissements recevant du public, des cimetières, des W.C publics... qui sont équipés de 298 compteurs. Seule la consommation en eau des 22 fontaines publiques n'est pas facturée à la Ville, puisqu'elles sont historiquement destinées à pourvoir en eau potable la population.

Toutefois, ayant aujourd'hui une fonction décorative et d'animation, dans une politique de développement durable et d'économie, elles sont progressivement équipées de circuits fermés, c'est à dire que, progressivement, elles ne consomment plus d'eau. Le seul aménagement de la fontaine de Chamars a permis une réduction annuelle de 40 000 m³. C'était la plus gourmande ! En 2007, seront traités le parc Micaud et la place Granvelle. A terme, seules les bornes fontaines publiques, distribuant de l'eau potable, resteront en circuit ouvert.

Grâce à ces efforts, **la ville de Besançon se classe en terme de prix dans les 10 villes les moins chères de France. C'est cela le bénéfice pour le consommateur.**

Concernant les déchets de type industriel, des marchés publics sont conclus en commission d'appel d'offres dont Mme Casenove est membre titulaire et leur collecte est directement facturée aux services concernés. Les déchets assimilés à des ordures ménagères entrent dans le cadre de contrats identiques à ceux des particuliers et sont facturés au budget principal.

En ces lendemains de fêtes, n'hésitez pas à consommer La Bisontine sans modération !

Meilleurs vœux pour 2007.



Nicole DAHAN
Conseillère municipale
Déléguée Eau et Assainissement

Groupe Socialiste

Tél. : 03.81.61.50.34. - Fax : 03.81.61.59.94.



« Tout concourt à une prise de conscience générale. »

L'éco-habitat pour mieux préserver l'avenir

Face aux menaces environnementales, la maîtrise de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables apparaissent de plus en plus incontournables.

Épuisement programmé des réserves fossiles et fissiles, réchauffement climatique lié à la concentration accrue des gaz à effet de serre, augmentation continue des dépenses de chauffage etc. : tout concourt à une prise de conscience générale qui passe, bien sûr, par une modification obligatoire de nos habitudes de consommation mais également par de nouvelles façons d'appréhender l'habitat, individuel ou collectif. À Besançon, la municipalité a très vite adhéré à l'idée de jouer un rôle moteur en matière de préservation de notre cadre de vie. « Dans la ville la plus verte de France, le tri des déchets, la chaufferie-bois de Pla-

noise, l'installation de capteurs photovoltaïques sur le toit du centre technique municipal, ou de capteurs solaires pour l'eau chaude sur les bâtiments municipaux, les véhicules électriques font désormais partie de notre quotidien », souligne Éric Alauzet, adjoint en particulier à l'Environnement, la Maîtrise de l'énergie et les Énergies renouvelables. Une délégation créée dès 1983 sous Robert Schwint et dévolue alors à Paulette Guinchard. Apparue à la fin des années 80, la maison solaire séduit chaque jour de plus en plus d'habitants citoyens. Un véritable engouement ressenti au niveau de l'Espace Info Energie (EIE), organisme dépar-

30 M² DE CAPTEURS SOLAIRES THERMIQUES ET PHOTOVOLTAÏQUES PERMETTENT DE RÉDUIRE CONSIDÉRABLEMENT LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE.

temental co-financé par la Ville et les conseils Régional et Général. Au téléphone et, plus rarement, sur rendez-vous, des spécialistes délivrent des conseils pratiques, neutres, objectifs et gratuits sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. « En 2005, nous avons eu 3 200 contacts dont 280 sur Besançon », précise Erik Dorge, conseiller Info Énergie. Des recommandations visiblement efficaces et convaincantes puisqu'une récente enquête de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) révèle que 60 % des particuliers ayant procédé à des aménagements lourds considèrent que la contribution de l'EIE a été le facteur déclencheur. Autre constat instructif : 59 % des personnes conseillées ont effectué des travaux (isolation, changement de mode de chauffage, de chaudière ou installation d'un chauffe-eau solaire individuel) dans les mois suivant leur appel. De plus en plus soutenue, la demande permet aux intervenants de l'Espace Info Energie de corriger au passage nombre d'idées reçues. « Comme sur l'aérothermie, par exemple, que nous déconseillons en Franche-Comté en raison du climat, ajoute Erik Dorge. En lieu et place, nous préconisons un chauffage solaire ou au bois. »

Aujourd'hui installateur de chauffage solaire, André Louistiserand peut se flatter d'avoir fait le bon choix en 1997. « Je connaissais pas mal de monde dans le milieu du solaire et cela a facilité ma démarche. À l'époque, on était à l'affût de la moindre information sur le sujet. » Résultat : pour une maison de 200 m² habitée par cinq personnes (photo de couverture), sa facture de chauffage avoisine seulement les 500€ annuels (électricité + bois). Mieux encore, en récupérant l'eau de pluie dans une cuve de 35 m³ équipée d'un surpresseur et d'un osmoseur (filtre ultra fin), la famille tourne en quasi autonomie. « Par précaution, nous avons gardé un branchement sur le réseau de la ville en cas de pénurie », rapporte le maître des lieux qui estime, en quelques années, avoir amorti le surcoût lié aux aménagements (construction bois, architecture bioclimatique, capteurs thermiques et photovoltaïques, cuve...) lors de la construction.

« C'est un peu comme une voiture, si on rajoute des options, c'est forcément un peu plus cher », explique Gérard Moyse (photo ci-contre), PDG de l'entreprise bisontine éponyme qui a connu une année 2006 mémorable en décrochant le label « Maisons de Qualité » en juillet après trois audits puis en remportant, début décembre à Prague, trois des six catégories (grand prix du jury, design et nature gaz) du challenge des maisons innovantes de l'UNCMI (Union nationale des constructeurs de maisons individuelles). Créée en 1993 à l'initiative d'associations familiales régionales et de défense des intérêts des consommateurs, l'association « Maisons de Qualité » répond à une démarche éthique. « Bâtir une maison saine, confortable, agréable à vivre et respectueuse de l'environnement et de ses ressources, ne se limite pas à une simple question de certification, développe Gérard Moyse. Nos clients, pour qui l'acte de construire correspond souvent



► TÉMOIGNAGE

« Une démarche militante »

Lorsqu'ils ont emménagé en 1998, Fabrice et Sylvie Laurent faisaient presque figure de pionniers tant la problématique du développement durable et du réchauffement climatique était loin d'être au cœur des préoccupations comme aujourd'hui. Des organismes comme l'Espace Info Energie (créé en 2002) n'existaient pas et pour parler d'énergie solaire avec des entreprises spécialisées, il ne fallait pas hésiter à faire des kilomètres. « Nous nous tenions au courant mais c'est surtout ma femme qui avait la fibre, reconnaît Fabrice. Nous avons commencé par l'installation de 15 m² de capteurs thermiques. À l'époque, les maisons ainsi équipées étaient plutôt



rars à Besançon. Et puis quatre ans plus tard, nous avons franchi un nouveau pas avec, cette fois, 15 m² de capteurs photovoltaïques, eux aussi intégrés en toiture. » Résultat : des économies de l'ordre d'un tiers pour l'électricité et de la moitié globalement pour le chauffage et l'eau chaude. Orientée plein sud pour les capteurs, dotée d'une dalle plus importante pour mieux restituer la chaleur, d'une cheminée au bois en position centrale et partout de lampes basse énergie, leur belle demeure leur donne-t-elle entière satisfaction ? « Bien sûr, même si je ferais aujourd'hui sans doute d'autres choix comme de privilégier par exemple les briques aux parpaings. Mais, dans l'ensemble, je repartirais sur les mêmes bases. Notre ambition, lorsque nous avons fait construire, n'était pas de réaliser des économies à tout prix mais de consommer mieux. Cela relevait d'une démarche militante et c'est toujours le cas », affirme Fabrice.

à l'investissement d'une vie, apparaissent de plus en plus sensibles aux problèmes environnementaux. Ils se documentent beaucoup et arrivent souvent avec des envies bien arrêtées en matière de panneaux solaires pour eau chaude sanitaire, de chaudière à condensation, d'enveloppe isolante, de conception bioclimatique, de géothermie ou d'aérothermie... Pour répondre à leur attente, nous assurons en permanence la formation de nos collaborateurs. » Sur la base d'un carnet écologique à la fois innovant, pédagogique, pragmatique et

positif, chaque client définit, avec l'aide de son constructeur agréé et en fonction de ses contraintes et de ses souhaits, la maison de qualité environnementale qu'il désire. Le but est d'aboutir à une habitation économe, en harmonie avec son milieu d'accueil et à l'empreinte écologique limitée.

Également dans le milieu de la maison individuelle, la société Patrick Barbier partage depuis quelques mois la certification NFHQE avec seulement cinq autres constructeurs français. Le principe est simple : chaque futur client définit ses priorités à travers quatorze cibles bien précises (implantation, santé, performance énergétique, confort hygrométrique, gestion de l'eau...). En réponse, le constructeur propose des solutions adaptées permettant d'atteindre les niveaux de performance environnementales exigés par le référentiel NFHQE.

Autre label français, complémentaire et en aucun cas antinomique des deux précédents, celui décerné par l'association Effinergie. Inspirée des démarches "Minergie" en Suisse et "Passivhaus" en Autriche et en Allemagne, Effinergie entend promouvoir de façon dynamique les constructions à basse énergie. À savoir limiter à 50 kw/h dans le neuf et à 80 kw/h dans l'ancien la consommation annuelle de chauffage et d'eau chaude sanitaire par mètre carré. À terme, c'est-à-dire en 2050, l'objectif est d'avoir contribué à diviser par quatre – le fameux « facteur 4 » – nos rejets de CO₂ dans l'atmosphère.

Déclinée ci-dessus au niveau des maisons et des bâtiments, la notion d'éco-habitat prend également toute sa signification à l'échelon du quartier. C'est le sens de la démarche menée dans le secteur des Vaïtes que la Ville, après concertation publique, entend transformer en éco-quartier. « La priorité est d'élaborer un projet tout à fait exemplaire en matière d'écologie, affirme François Grether, l'architecte en charge du projet. Les dispositions urbanistiques à définir devront mettre en valeur le paysage, préserver une part sensible des espaces ouverts, limiter l'imperméabilisation des sols, traiter de manière positive le recueil des eaux pluviales, maîtriser la circulation automobile et améliorer la desserte par les moyens de transports publics et les déplacements doux... tout en proposant des formes d'habitat collectif, groupé et individuel, particulièrement attractives. Au-delà des grandes options urbaines, la préparation opérationnelle des aménagements se traduit par des cahiers des charges, qui fixent les exigences de haute qualité environnementale à appliquer à chaque réalisation. Une telle approche ne peut être réduite à des questions techniques. Le projet de développement durable n'a de sens que si il est partagé, le plus possible, par les différents acteurs impliqués, par les élus et les habitants ». Ce qui est bien le cas à Besançon.



L'ARCHITECTE FRANÇOIS GRETHER EST EN CHARGE DU FUTUR ÉCO-QUARTIER DES VAÏTES.

Patrick Isely



Crédits d'impôts et aides

Dans le cadre de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables, l'État, la Région et

le Département ont mis chacun en place des dispositifs permettant aux particuliers de bénéficier de crédits d'impôt et de subventions. Isolation thermique, chaudière à condensation, et chauffage (solaire, bois, granulés de bois, pompes à chaleur...) utilisant des énergies renouvelables, donnent lieu de la part de l'État à un crédit fiscal pouvant aller jusqu'à 50% du prix des équipements et des matériaux (hors main d'œuvre) sous critère de performance.

De son côté, le Conseil Régional accorde des aides pour la réalisation d'un chauffe-eau solaire individuel (800€), d'un chauffage solaire avec production d'eau chaude sanitaire (1 200€) ou d'un système solaire photovoltaïque produisant de l'électricité (7 000€). Ces aides baptisées « chèque soleil » portent en partie sur le montant des coûts de main d'œuvre.

Pour sa part, le Conseil Général, dans le cadre du programme de promotion du bois-énergie, octroie aux particuliers une aide correspondant à 40 % du montant de la main d'œuvre (plafonné à 40 % de 2 000 ou 2 500€) pour l'installation d'une chaudière individuelle à granulés de bois entièrement automatique et de ses équipements périphériques.

La Ville, enfin, subventionne à hauteur de 300€ (400€ pour les familles à faibles ressources) par logement sur la main-d'œuvre pour l'installation d'un chauffe-eau solaire (production d'eau chaude sanitaire) ou d'un système mixte (production d'eau chaude et chauffage de l'habitation). Les organismes logeurs peuvent également bénéficier de cette aide municipale. Ainsi, pour un coût résiduel de 400€ par logement, une installation d'eau chaude solaire peut se traduire par une économie de 125€ par foyer. De même, l'achat de cuves hors-sol pour la récupération d'eau de pluie par des particuliers, titulaires d'un contrat d'abonnement au service municipal de l'Eau, peut faire l'objet d'une aide allant jusqu'à 300€.

Contacts :

- Impôts Service (0820 32 42 52)
- Espace Info Énergie (Information, crédit d'impôt, aides des Conseils Régional et Général) au 03.81.82.04.33 ou caue25-info.energie@wanadoo.fr
- Directions municipales de l'Eau au 03.81.41.53.70 et de la Maîtrise de l'Énergie au 03.81.61.51.31.

CLAIRS-SOLEILS

Un, deux, trois, soleil !



DEUX MATINÉES COMPLICES PAR MOIS À JEAN MACÉ.

Après la mise en place cet automne de deux ateliers au féminin, "Couture" et "Mise en beauté", dans les locaux de l'école Jean Macé, c'est pour la petite enfance que la MJC, l'Espace Solidaire, le centre médico-social, la bibliothèque et l'antenne Petite Enfance ont concocté un atelier jeux et découverte à destination des enfants de 6 mois à 4 ans et de leurs parents. Cet atelier, intitulé "Un, deux, trois, soleil" a pour cadre la maternelle Jean Macé, un vendredi sur deux, de 9 h à 10 h 30.

«Etre accueillis dans un lieu adapté aux tout petits, y découvrir des livres, des activités d'éveil, des comptines», «prendre du bon temps avec son enfant», «le regarder évoluer» mais aussi «rencontrer des professionnels de la Petite Enfance avec qui échanger», ce sont les principales motivations des mamans et des papas qui ont déjà goûté à ces matinées complices et ne demandent qu'à être rejoints.

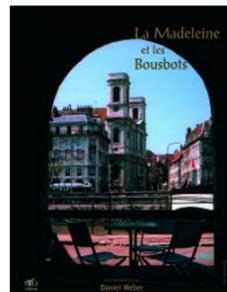
Renseignements et contacts : antenne Petite Enfance au 03.81.53.36.78. et MJC au 03.81.50.69.93.

BATTANT

"La Madeleine et les Boubots"

Fruit de longues années de recherche, "La Madeleine et les Boubots", ouvrage de Daniel Weber, est remarquable à bien des égards. D'abord parce que l'auteur, enfant de Battant, est un fin connaisseur du passé et de la vie d'un quartier qui a su préserver son originalité au sein. Ensuite parce qu'il a placé au cœur de son étude l'église de la Madeleine, superbe édifice, dont, par le texte et l'image, il nous fait connaître toute la richesse. Il nous montre comment l'église, au fil des siècles par l'éclat de la liturgie, la ferveur des dévotions, la vitalité des confréries, a rassemblé les fidèles dans une même communion. Il évoque aussi les curés et les vicaires qui se sont succédés, Demandre, Vieille, Boillot, Marmier, et aussi le curé Feltin, qui devint le cardinal des Boubots. Notons que Daniel Weber ne s'est pas contenté de raconter l'histoire de la paroisse, il s'est efforcé de rassembler dans un petit musée les objets ayant appartenu aux prêtres, chasubles, mitres, livres et lettres. Des témoignages précieux du passé. A l'arrivée, un bon livre d'un remarquable défenseur du patrimoine dont on ne peut que saluer le travail et l'engagement.

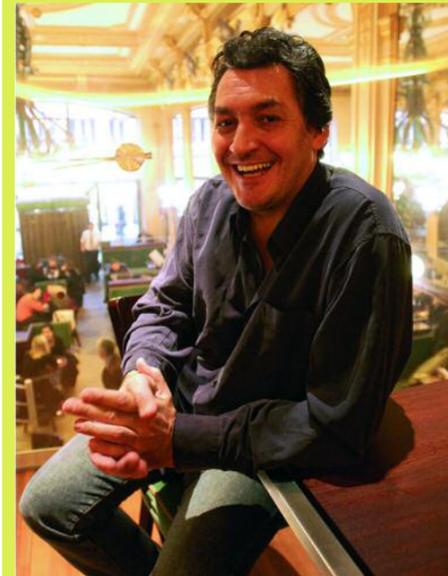
"La Madeleine et les Boubots" aux éditions Néo est en vente à la Missive 43, rue Battant.



MONTRAPON

Des chansons pop au modern' jazz

Pour Philippe Guigui rien n'a changé, tout a continué. Petite piqûre de rappel. 1970, en pleine période psychédélique où régnaient en maître pantalons "patte d'éph" et chemises col "pelle à tarte", un groupe de très jeunes chanteurs venus d'Asnières enchaîne tubes après tubes. Des petits choristes partout sur les ondes, maintes fois invités chez Guy Lux et les Carpentier, qui répondent à l'appel du succès : Les Poppy's. Philippe Guigui revient volontiers sur ces années passées à parcourir le monde, la tête dans les



nuages de l'insouciance. Plus tard, hésitant entre une carrière d'homme de radio à Nouméa et un retour en métropole, il crée son école de danse. C'est parce qu'il y avait des attaches familiales dans la région qu'il s'installe à Besançon où, depuis quelques années, il exerce ses talents de chorégraphe. Devenu professeur de danse, Philippe Guigui enseigne le modern' jazz pour tous les publics. Dans ses tiroirs, un manuscrit pour une autobiographie attend patiemment de voir le jour. C'est sûr, avant de devenir un papy's, il nous rappellera qu'il fut un Poppy's. "Guigui danse modern' jazz" 19, rue Xavier Marmier. Tél : 06.70.47.04.36.

PLANOISE

Franche-Comté Incendie : des emplois pour les jeunes

« TRANSFORMER L'ESSAI DANS LA DURÉE » : VOILÀ L'OBJECTIF DE PATRICK BALANDRET

Lorsqu'il a repris Franche-Comté Incendie en mars 2003, l'entreprise louait ses locaux à Thise et comptait quatre salariés. Spécialisée dans la vente et la vérification d'extincteurs, les alarmes incendie et anti-intrusion, la détection automatique de départ de feu, elle est installée aujourd'hui dans ses propres murs à Planoise et emploie neuf personnes. « C'est l'effet zone franche, assure Patrick Balandret, président de la SAS (société anonyme simplifiée). Cela m'a permis de grandir et de devenir propriétaire ». Un développement rapide en étroit rapport avec les dispositions de la loi d'orientation et programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1^{er} août 2003 qui, durant cinq ans, vont s'appliquer pleinement à son entreprise. A savoir : exonérations de taxes professionnelles, de taxe foncière sur les propriétés bâties, d'impôt sur les bénéfices et de charges sociales patronales. En contrepartie, Franche-Comté



Incendie avait (et a toujours) l'obligation, en cas d'embauches, de recruter au moins un tiers de ses nouveaux salariés parmi les habitants des quartiers classés en zones urbaines sensibles (ZUS). Condition parfaitement remplie puisque tour à tour Latifa, Schayesteh et Dalila, toutes trois planoisiennes, sont venues gonfler les rangs des

contrats à durée indéterminée (CDI) de la société. « A ce jour, le bilan est très positif. Il reste maintenant à transformer l'essai dans la durée », conclut Patrick Balandret, ravi d'avoir franchi le pas à l'automne 2005. **Franche-Comté Incendie** 11, rue de Vigny. Tél : 03.81.50.12.33.

CHAPRAIS

Avis de recherche musical...

Promouvoir la musique sous toutes ses formes au travers de différentes manifestations : tel est le credo du "Club Accordéon et Musique". Cette association, composée d'élèves, d'anciens élèves et de parents d'élèves de l'école de musique "La clé musicale", regroupe des passionnés qui travaillent main dans la main avec la directrice de l'école, Maryline Clerget. A l'occasion des 20 ans d'activités de "La clé musicale", célébrés au mois de juin, le "Club Accordéon et Musique" recherche d'anciens élèves de Maryline Clerget, pour fêter dignement cet anniversaire. L'enseignante-directrice ayant appris accordéon, piano, claviers et solfège à plus de 1 000 élèves, une partie d'entre eux devrait retrouver le chemin de la rue des Chaprais pour l'occasion ! Au programme, concert et repas dansant permettront à beaucoup de partager gaiement cet événement. "Club Accordéon et Musique" - 7, rue des Chaprais. Tél. : 03.81.88.72.25.



« LA CLÉ MUSICALE » : ON N'A PAS TOUS LES JOURS 20 ANS.



MONTRAPON

Une exposition itinérante à découvrir

LE BOULEVARD WINSTON CHURCHILL A ÉTÉ SOURCE D'INSPIRATION.

Coller ensemble des tesselles et construire petit à petit le motif, la symbolique est on ne peut plus en cohérence avec l'objectif à la fois esthétique et social de l'opération *Mosaïques de quartiers* initiée par Dominique Boley du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et relayée dans sept structures de quartier (Chaprais/Viotte, Clairs-Soleils, Centre-ville, Grette/Velotte, Montrapon/Fontaine-Ecu, Palente/Orchamps, Planoise).

Sorte de prolongement à cette tradition forte dans la capitale comtoise qu'illustre l'exposition *De Vesontio à Besançon*, l'idée

était de réunir les habitants autour d'un projet qui exprime et figure l'identité de leur quartier. Le centre de jour du Colombier a lui aussi créé son interprétation de la ville.

Vraies réussites graphiques, ces œuvres feront l'objet d'une exposition itinérante qui commence le 15 janvier (jusqu'au 3 février) à la Maison de quartier de Montrapon - Fontaine-Ecu, et voyagera ensuite dans chaque quartier acteur du projet.

Avec Reine, Catherine, Jeannine ou Bernadette, Yvette a participé à la réalisation d'une mosaïque : « Elle représente le boule-

vard qui traverse Montrapon. Chacun l'a ornée de son propre motif et le résultat est vraiment réussi pour des amateurs. Adélaïde, du musée des Beaux-Arts, nous a conseillées. Ce projet a été un authentique moment de convivialité, de complicité. Je suis heureuse que ce travail soit exposé dans toute la ville. » Il la raconte et constitue un élément de son patrimoine, version contemporaine et profane d'un art antique.

Renseignements : Direction Vie des quartiers au 03.81.61.51.11.

Maison de quartier Montrapon - Fontaine-Ecu au 03.81.87.82.80.

CENTRE-VILLE

Ça chauffe dans l'édition...

Considérer le livre comme un espace d'exposition : tel est l'objectif de "La Maison chauffante", maison d'édition associative, qui a pignon sur rue à Besançon depuis trois ans. Exclusivement dédiée à l'art contemporain, elle est pilotée par deux amies, anciennes élèves de l'école des Beaux-Arts : Véronique Dietrich, plasticienne et enseignante, et Pascale Lhomme, graphiste à Lausanne. "La Maison chauffante", allusion à l'édition qui chauffe et aux idées bouillonnantes, compte aujourd'hui sept livres d'artistes dans son catalogue mais aussi une collection jeunesse. « Notre ligne éditoriale est volontairement limitée au domaine des arts plastiques mais dans son sens large : peinture, sculpture, dessin, photographies, vidéo, cinéma, ou encore architecture et design. En fait, toutes les productions visuelles qui prennent en compte la sensibilité et l'espace propre du livre », souligne Véronique Dietrich. "La Maison chauffante" jeunesse permet au lecteur de découvrir l'art et sa multiplicité mais aussi de se retrouver acteur du livre comme dans le tout récent "Les sculptures mystères" du Bisontin Jean-Luc Bari, où l'enfant manipule ses crayons de couleurs, cherche des personnages cachés... En 2007, "La Maison chauffante" va élargir son champ d'action après avoir trouvé un diffuseur national pour ses ouvrages.

"La Maison chauffante" - 31, rue Renan. Tél : 03.81.61.92.70.



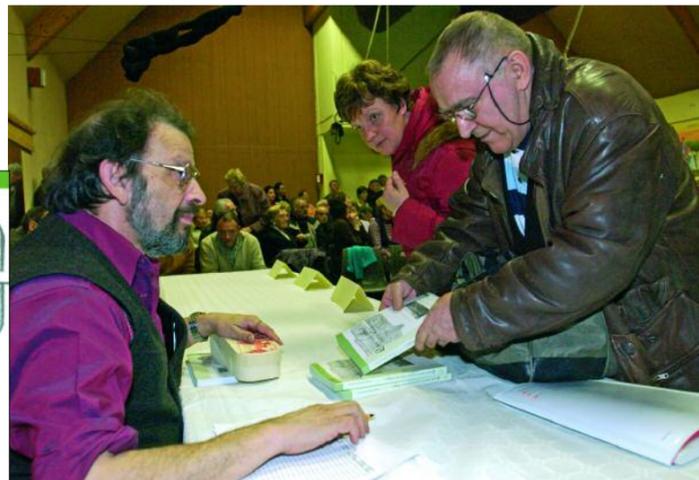
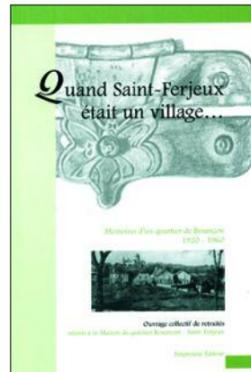
LA COLLECTION JEUNESSE EST APPELÉE À FAIRE BEAUCOUP D'HEUREUX.

SAINT-FERJEUX

A livre ouvert

Vous vous souvenez ? A Saint-Ferjeux, au Rosemont ? Entre 1920 et 1960 ? C'est à cette question, en forme de corne d'abondance, qu'ont répondu une quarantaine d'habitants du quartier. Ce travail de mémoire collective, coordonné par Claire Schneider, étudiante en DUT Carrière sociales, aura duré deux ans, deux ans à collecter les récits des uns et des autres, à fouiller les archives, à retrouver des photos, des anecdotes, des traces de vie... Tous ces éléments sont aujourd'hui rassemblés dans un très joli livre illustré, pour la sortie duquel un vernissage-dédicace s'est tenu mi-décembre à la Maison de quartier.

« Nous sommes allés au bout d'une idée qui avait l'air farfelue au départ mais qui a enthousiasmé tout de suite », se souvient Bernard Humbert, à l'origine du projet. Transmettre aux jeunes générations, réunir, être acteur du destin de son quartier, recueillir auprès des aînés la matière précieuse d'un passé commun... Le résultat est à la hauteur des ambitions.



UN AUTHENTIQUE TRAVAIL DE MÉMOIRE À PARTAGER.

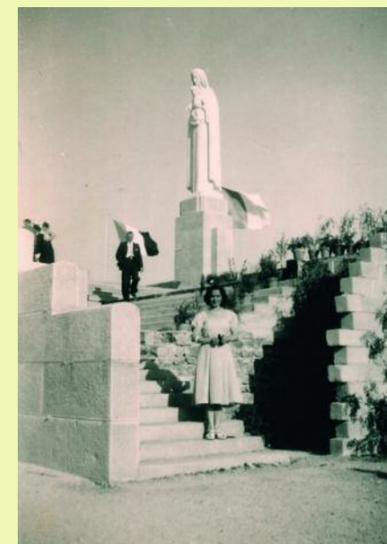
Aux dires de tous, ce livre est autant une histoire de quartier qu'une histoire d'amitié.

"Quand Saint-Ferjeux était un village... Mémoires d'un quartier de Besançon entre 1920 et 1960", aux éditions Empreinte.

264 pages, 140 photos. 24 euros.

Renseignements : 03.81.52.42.52.

Conseils de quartier



Mobilisation. Construit en 1946 (photo ci-contre), le Monument de la Libération à la Chapelle des Buis donne de plus en plus des signes de fatigue voire de dangerosité. D'où la mobilisation du conseil de quartier Centre-ville - Chapelle des Buis pour redonner son lustre à cet élément du patrimoine bisontin dont la charge de l'entretien appartient au Diocèse. « Seulement pour remettre en état ce site qui, chaque semaine, attire de 100 à 200 visiteurs, la facture estimée des travaux atteindrait 700 000 euros minimum », explique le co-président habitant du conseil, Jean-Pierre Plaza, qui a multiplié les contacts pour tenter de faire avancer ce dossier.

Remobilisation. Bien décidées à faire vivre une dynamique au conseil de quartier Cras-Chaprais, ses deux co-présidentes, Lucile Lamy et Corinne Benetruy, vont lancer en interne un questionnaire sur les attentes des membres. « Si cela permet de remobiliser quelques anciens et de toucher d'autres personnes, désireuses d'apporter leur contribution à nos travaux et à la construction d'un esprit de quartier, j'en serais ravie. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues », précise Corinne Benetruy. Un groupe de membres du conseil se mobilise sur la préparation et l'exploitation de cette mini-enquête. Si vous habitez le quartier et que vous souhaitez participer à cette enquête, vous pouvez retirer un questionnaire au service Développement de la Démocratie locale et Participation, (cour de l'Hôtel de Ville - tel : 03.81.87.82.57.).



◀ **DU 30 MARS AU 4 NOVEMBRE, UN PARCOURS "VAUBAN" PERMETTRA AUX BISONTINS ET AUX TOURISTES DE DÉCOUVRIR LES RÉALISATIONS DE L'INGÉNIEUR DANS LA CAPITALE COMTOISE.**

FESTIVITES

Vauban, un génie célébré

L'entretien À l'occasion du tricentenaire de la mort du célèbre ingénieur, de nombreuses manifestations seront données partout en France, pour commémorer "l'année Vauban".

◀ **VAUBAN, UN MARÉCHAL "CENT ÉTOILES".**

Vauban, considéré comme le plus célèbre des ingénieurs militaires d'Europe, a connu l'un des destins les plus passionnants du XVII^e siècle. Étroitement liées à notre histoire, ses fortifications font l'admiration des spécialistes comme des néophytes. Prospecteur et bâtisseur, il a été l'un des plus grands voyageurs de son temps, parcourant le royaume pour œuvrer à la défense du territoire et contribuer ainsi à la suprématie militaire de Louis XIV. 300 ans après sa mort, son génie rayonne encore sur tout le territoire français : 150 sites portent aujourd'hui son héritage ; sept millions de Français vivent au pied de ses fortifications. Il est donc logique que 2007 est appelée à devenir "Année Vauban", et que colloques, expositions, spectacles, cérémonies, animations, placées sous le Haut patronage du Président de la République, seront organisés partout en France, pour célébrer un personnage hors du commun. Dans cette perspective, Besançon, qui pilote le projet d'inscription de l'œuvre de Vauban au patrimoine mondial de l'Unesco, joue un véritable rôle moteur, et son programme promet d'être grandiose,

comme l'indique Jean-Louis Fousseret : « j'invite les Francs-comtois à découvrir la véritable personnalité de ce personnage hors du commun au cours des nombreuses manifestations qui se dérouleront cette année à Besançon. Le programme du tricentenaire, à la fois culturelle, scientifique et festif permettra de mieux comprendre la richesse de son œuvre. »

Les manifestations, qui s'échelonnent toute l'année, proposent en effet des contenus diversifiés s'adressant à un large public et s'appuyant sur de nombreux partenariats. Des collaborations avec le Conseil Régional, le Conseil Général et l'agglomération du Grand Besançon sont en cours afin d'étoffer encore la programmation et de pérenniser le travail autour de Vauban au-delà de l'année 2007. On y retrouvera de grands spectacles (reconstitutions historiques, sons et lumières, embrasement de citadelles...), des festivals (de la danse, de la chanson francophone), des

concerts de musique classique, contemporaine ou de rues, du cinéma, des manifestations sportives autour des fortifications (randonnées et rallyes équestres, courses pédestres...), des animations pour les jeunes, des parcours culturels, un concours de poésie... De nombreux rendez-vous scientifiques viendront également enrichir ce calendrier festif, notamment des expositions, des colloques internationaux, des cycles de formations et de conférences, de nombreux circuits et visites guidées permettant de découvrir ou redécouvrir les fortifications de Vauban. Ainsi, entre juin et novembre, le Musée du Temps proposera une exposition en quatre tableaux intitulée "Ville conquise, Ville en devenir", qui montrera comment Vauban, en imposant sa conception urbaine, a influencé fortement le développement de Besançon au cours des trois derniers siècles.

La Citadelle, bien sûr, développera, d'avril à octobre une programmation mensuelle en harmonie avec l'esprit du lieu, autour de Vauban et de son siècle. Et le 30 mars, date exacte de sa mort, l'association Renaissance du Vieux Besançon, la fondation du Patrimoine et la Ville de Besançon inaugureront la statue de Vauban réalisée par Pierre Duc. En septembre, la Citadelle accueillera "La Pierre et le songe", une création chorégraphique pour 300 amateurs et 20 danseurs professionnels. Conçue par Odile Duboc, cette déambulation à l'intérieur du site invitera les spectateurs à changer de point de vue, à modifier leur perception des choses.

En octobre, le laboratoire de Recherches philosophiques sur les logiques de l'agir et la Maison des Sciences de l'homme Ledoux s'interrogeront : "Vauban, architecte de la modernité ?" sera en effet le thème attendu d'un colloque international qui cherchera à mieux comprendre le poliorcète et évaluer son héritage.

Parmi les nombreux points forts de ce riche programme, citons l'Université ouverte qui consacrera un cycle de 12 conférences sur le thème "Vauban, sa vie, son œuvre", ou bien encore les visites guidées proposées par Besançon Ville d'art et d'histoire, qui entraîneront les visiteurs dans des promenades fluviales, des visites nocturnes ou thématiques dans les lieux significatifs de l'œuvre de cet ingénieur, la Citadelle, le Fort Griffon ou l'enceinte urbaine fortifiée. Bernard-Pierre Donnadiou interprétera le rôle du maréchal dans "Vauban, le vagabond du roi", un film réalisé par Jacques Tréfouël, qui sera diffusé sur France 3 fin mars.

De nombreuses publications viendront également embellir cette "Année Vauban", à l'exemple du Cahier n°8 de la Renaissance du Vieux Besançon, "Vauban à Besançon et en Franche-Comté" ou l'ouvrage "La route des fortifications dans l'Est", dirigé par Nicolas Faucherre, archéologue et historien de la fortification, qui signera également les textes accompagnant un recueil de photographies

aériennes des quatorze sites du Réseau des Sites Majeurs de Vauban. Enfin, un jeu d'échec "Fortifications de Besançon" est disponible à l'Office de Tourisme.

D'autres projets viendront s'ajouter au programme, en 2007 et plus largement dans les années à venir, dans le cadre de la démarche d'inscription de l'œuvre de Vauban au patrimoine mondial.



◀ **LE TEMPS QUI PASSE RENFORCE LA DIMENSION ARCHITECTURALE ÉTERNELLE DE L'ŒUVRE DU MARÉCHAL.**

MUSIQUE

Clavecin en pleine lumière

A l'affiche Dans le cadre de l'année Vauban, l'Opéra-théâtre accueille un concert événement à ne pas manquer.

◀ **GRÂCE À ANNE ROBERT, VAUBAN ET MOZART SE RENCONTRENT.**



À l'occasion du tricentenaire de la mort de Vauban, irrévocablement lié au destin des Francs-comtois, les festivités, qui ont débuté dès le mois d'octobre, se poursuivront tout au long de "l'année Vauban". Le concert-événement de ce mois de janvier donné par l'orchestre de Besançon le 19 à l'Opéra-théâtre, fera la part belle à la concertiste bisontine Anne Robert. Elle se produira sur clavecin, au sein de l'orchestre dirigé par Peter Csaba, pour interpréter des œuvres de Bach (Suite n° 3 pour orchestre en ré majeur) et Haendel (Musique pour les feux d'artifice royaux) mais aussi, en soliste, dans deux concertos très attendus. Le premier, de Joseph Haydn (Hob XVIII : 9 en sol majeur), le second de Jean-François Tapray (n° VI en mi majeur), « dont le parcours très intéressant a retenu l'attention de Peter Casba quand je lui ai proposé ce concerto » explique Anne Robert. Né en 1738, ce musicien, dont la famille s'installa en Franche-Comté dans sa petite enfance, fut notamment organiste à la Collégiale Notre-Dame de Dole puis à Besançon, à la cathédrale Saint-Jean, avant de rejoindre la capitale. « Maître de clavecin et organiste loué par ses contemporains, il a fait carrière à Paris, tout en revenant fréquemment dans la région. L'œuvre jouée à Besançon est d'une grande rareté puisqu'à ce jour, le Centre de Musique Baroque de Versailles n'en publie que quatre sur la trentaine réalisée par Tapray. Le concerto n°6 en mi majeur n'existe qu'en édition 18^e siècle. Nous avons d'ailleurs dû créer tout spécialement une partition pour orchestre destinée à cette soirée de festivités autour de Vauban », poursuit Anne Robert. Jean-François Tapray est aussi l'un des tout premiers en France à s'intéresser au piano-forte pour lequel il écrit spécialement. Les élèves d'Anne Robert joueront d'ailleurs d'après sa méthode - "Premiers éléments du clavecin et du piano" - le 16 janvier à 18 h, dans la salle Messian du Conservatoire, où elle enseigne. Un bel hommage à travers les siècles à celui que, dit-on, Mozart aurait entendu en concert...

Opéra théâtre - 19 janvier à 20 h. Tél : 03.81.87.81.97.

UNIVERSITE

Un diplôme de musiciens intervenants

Le nom – DUMI, pour Diplôme universitaire de musicien intervenant – résonne de façon un peu barbare mais n'enlève rien à la qualité de cette formation qui fonctionne depuis maintenant trois années en Franche-Comté. La région et son Université ont en effet bénéficié d'une volonté de décentralisation de cette discipline dispensée dans six pôles majeurs en France. Le cursus déroulé sur trois ans permet aux étudiants, tous impliqués dans la vie active, de recentrer leur engagement, de mieux orienter leur travail et de disposer d'une approche pédagogique en adéquation avec les spécificités de leurs missions. Exemple avec Pierre-Alain FalLOT, rattaché à la direction du Développement culturel et du Patrimoine de la Ville, et également responsable des activités pédagogiques de l'Orchestre de Besançon Franche-Comté. Il boucle sa troisième année de formation et pourra bientôt se prévaloir de cette référence universitaire. Aujourd'hui, il intervient déjà pour des missions artistiques et pédagogiques en milieu scolaire. Mais il lui faut aussi adapter sa pédagogie à des publics plus spécifiques : « A la



PIERRE-ALAIN FALLOT ET FABIEN PICAVEZ, RESPONSABLE DE LA FORMATION EN FRANCHE-COMTÉ.

maison d'arrêt par exemple, notre objectif est de rendre la musique accessible aux détenus en développant leur capacité d'écoute à travers des œuvres symphoniques tirées du répertoire de l'Orchestre de Besançon». Mais bien d'autres projets sont en chantier pour faire «tomber les idées reçues» sur la musique symphonique. Pour les y aider, les quinze étudiants de la première promo du DUMI Besançon participeront notamment début janvier à un stage animé par deux musiciens compositeurs et metteurs en scène, Didier Grebot et Jean-Marc Guillet.

THEATRE

Conte de la folie ordinaire

Grosse année 2006 pour le metteur en scène Richard Brunel, qui, après "L'infusion de Pauline Sales et Gaspard" de Peter Handke ou encore un opéra signé Weill et Brecht, s'attelle à la pièce d'Henrik Ibsen, "Hedda Gabler". « Ce fut un véritable travail de direction d'acteurs, un théâtre vers lequel je ne serais pas allé naturellement », prévient Richard Brunel. Et d'ajouter : « C'est un lieu de recherche et de formation, on ne part pas à la recherche d'Hedda Gabler les mains vides. » Dans la mise en place de ce dispositif spécifique, force est de reconnaître qu'il s'agit là d'un travail de grande ampleur et qu'il « faut trouver une géographie, une géométrie spectaculaire à cette pièce ». Ici, il est question de complexité, de cruauté, de fragilité aussi. Des interrogations, des zones troubles, alors comment se débattre dans une société hostile où les êtres sont laids de lâcheté et de perversion ? De manière aléatoire, ce théâtre trouve une certaine cohérence dans le présent, tout y est morbide, en constante évolution comme lorsque le spectateur découvre la pièce réplique par réplique. La folie possède parfois une véritable élégance, "Hedda Gabler" confirme cette tendance.

Nouveau Théâtre

Du mercredi 17 au vendredi 26 janvier

POUR RICHARD BRUNEL, « ON NE PART PAS À LA RECHERCHE D'HEDDA GABLER LES MAINS VIDES ».

Vers une culture citoyenne

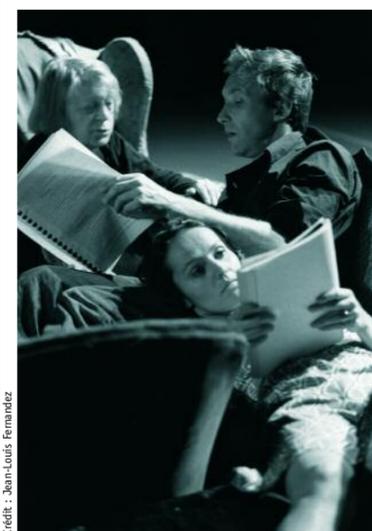
Depuis bientôt dix ans, la compagnie Gravitation multiplie les interventions afin d'aller à la rencontre des publics éloignés des espaces culturels traditionnels. Son nouveau projet, "Passages", proposera à des bénéficiaires du RMI recommandés par les partenaires du projet (FDI, PLIE, CCAS...), érodés par l'inactivité, de transposer leurs préoccupations sur le plateau. Articulé autour de deux axes (atelier d'écriture animé par Pascal Mathieu et atelier théâtral), un stage permettra de redonner de la valeur à des voix qui bien souvent ne sont plus écoutées. Réalisée en lien avec des travailleurs sociaux du CCAS, cette expérience d'insertion nouvelle et lucide, soutenue par le Fond Départemental d'Insertion, débutera fin janvier.

Rendez vous d'information

le jeudi 11 janvier à 14 h

aux Mots Tabous - 5, rue de Vignier

tél : 03.81.81.51.32.





◀ 390 JEUNES PORTENT LES COULEURS DU "CLÉMENCEAU".

FOOTBALL

Le "Clémenceau" fait école

Quand, avec une petite bande de copains, Philippe Renard a créé en 1993 le club baptisé du nom d'un bar-restaurant de la ville qui avait alors offert les maillots, le "Clémenceau" comptait 17 licenciés. Treize ans plus tard, après un impressionnant parcours, c'est devenu un club incontournable de la capitale comtoise avec 470 licenciés dont 390 jeunes répartis en 23 équipes, et une école de foot labellisée par la Fédération depuis deux saisons. «Ma philosophie est de penser que pour qu'un club puisse durer, pour qu'il soit pérenne, il faut qu'il s'appuie sur sa jeu-nesse», explique le dynamique président qui a su s'entourer de près de 80 dirigeants dont une vingtaine de diplômés, deux salariés, Julien Legrand, chargé de la pré-formation, et l'ancien pro Jean-Marc Trinita, responsable des seniors, le tout sous la houlette de Jean-Luc Manso, le directeur technique. «Mon défi est de viser la qualité en m'entourant des meilleurs techniciens. Mais il faut savoir s'en donner les moyens car pour sortir des jeunes, il faut aussi former des éducateurs et ça coûte cher», souligne Philippe Renard qui se repose cette saison sur un budget global de 180 000 euros. «Parmi les axes de travail, il y a bien évidemment l'encadrement humain mais aussi la capacité de mettre nos licenciés dans un

cadre matériel qui leur donne envie de gravir les niveaux, de générer et entretenir une ambiance, une convivialité en s'appuyant aussi sur la notion de respect. Nous avons d'ailleurs créé une commission de discipline qui remplit un véritable rôle. Je tiens beaucoup à ce que le club véhicule une image à la fois saine et forte».

Au "Clémenceau", si l'on travaille également beaucoup en direction des seniors (lire par ailleurs), on affiche une fierté toute particulière pour les formations de jeunes qui évoluent toutes au meilleur niveau régional, sans oublier le joyau constitué par l'équipe des 14 ans qui, elle, est engagée sur la scène nationale au côté de ténors comme Lyon, Auxerre ou encore Sochaux. Pour mieux encore coller à son image de formateur, le "Clémenceau" organise chaque année son tournoi international des "Petits Champions" qui vivra lors du week-end de Pentecôte des 26, 27 et 28 mai prochains, sa 10^e édition ouverte aux poussins, benjamins et 13 ans. Pendant trois jours, avec un budget spécial de 100 000 euros, quelque 150 équipes, soit environ 1 800 jeunes représentant une dizaine de nationalités, fouleront les pelouses de la Malcombe. «C'est notre vitrine», se réjouit Philippe Renard. C'est aussi celle de Besançon...

Trois questions à Philippe Renard «Aller le plus haut possible»

Philippe Renard, vous êtes un président heureux ?

Oui, sans doute. Ce que je fais là, c'est ma passion et j'essaie de la transmettre aux jeunes notamment. Si j'en crois le nombre de gamins qui veulent porter notre maillot, les sponsors qui ont envie de nous faire confiance, c'est vrai que notre club rencontre un réel succès. Mais c'est le fruit d'un travail de longues années et de toute une équipe.



Ne craignez-vous pas de faire de l'ombre aux autres clubs ?

A Besançon, il y a de la place pour tous. Mais j'essaie de vivre en harmonie avec tout le monde.

Votre équipe fanion seniors est bien placée pour accéder à la division Honneur. Quelle est votre ambition à ce niveau ?

Le "Clémenceau" est monté de 10 divisions en 13 ans ! Notre perspective, c'est d'aller le plus haut possible. Cette saison, on visait le maintien et il est vrai que la montée est devenue du domaine du possible. Si ça se fait, on sera prêt, les sponsors et les collectivités aussi. Quant à moi, mes limites financières de chef d'entreprise et de président du club se situent à hauteur de la DH. Après, s'il faut s'entourer de financeurs et que ça ne réponde plus à ma philosophie, je laisserai ma place. Mais mon souhait serait aussi que, cette saison, l'équipe réserve monte d'une division et surtout que nos 14 ans se maintiennent en championnat de France.

JARDINAGE

Le mois des bonnes résolutions

Janvier est souvent le mois des bonnes résolutions. Qu'à cela ne tienne, le jardin va vous donner mille et une raisons de les mettre en œuvre facilement.

Jardiner, c'est la santé physique : en faisant de l'exercice. On se maintient en forme par une activité de plein air qui permet de bien s'oxygéner !

Jardiner, c'est la santé psychique : la pratique du jardinage décontracte, fait oublier les soucis en libérant l'esprit. Le jardin est un lieu calme car les plantes sont apaisantes.

Jardiner, c'est la santé nutritionnelle : manger bien, manger sain... ceci n'est pas une révélation mais voici quelques rappels utiles. Les fruits, les légumes et les aromatiques sont des trésors de bienfait pour une meilleure santé. Côté diététique : les

légumes sont les super-stars car peu caloriques, riches en vitamines et en sels minéraux, pauvres en sucres. Côté énergie : les fruits sont des incontournables car digestes par leur grande richesse en fibres et leur minéralité. Les bons nutritionnistes conseillent de manger entre 400 et 800 g de fruits et légumes par jour d'au moins cinq espèces différentes... l'idéal étant d'atteindre les 10 ! Petite info : dégustez la moitié sous forme de crudités, elles



sont 2 à 3 fois plus riches en vitamine C ! **Jardiner, c'est la santé environnementale :** jardiner est un geste citoyen en respectant la nature, la biodiversité, l'eau, les insectes, les animaux... parce que notre planète en a besoin de façon urgente ! Alors bonne année à toutes et à tous.

Roland MOTTE

Pense-bête du jardinier

Mois de froidure, janvier c'est aussi :

- Nettoyez : secouez la neige qui pèse sur les branches des arbres et des conifères,
- Cassez : la glace du bassin, sur les bords, pour empêcher qu'elle n'emprisonne tout le bassin,
- Protégez : renforcez la protection des plantes fragiles, si ce n'est pas encore fait ; mettez les points d'eau du jardin hors gel après avoir vidangé les tuyauteries, protégez les bacs et jardinières au balcon, protégez les poireaux en installant un matelas de feuilles,

- Plantez : le sapin de Noël acheté en conteneur le mois dernier, n'oubliez pas d'arroser !
- Semez : sous abris, les laitues de printemps comme la "reine de mai" ou la "dorée de printemps",
- Aidez : les oiseaux du ciel en installant des boules de graisse pour qu'ils se nourrissent,
- A la maison : réduisez les arrosages, c'est le moment d'installer des orchidées, cyclamens et autres broméliacées pour prolonger les fêtes !

La question des auditeurs de France Bleu Besançon

Comment conserver un bulbe d'amarillis ?

Le plus simple est de le laisser dans son pot !

Quand la plante développe ses feuilles, arrosez une fois par semaine en apportant un engrais tous les deux arrosages.

Courant de l'été, quand les feuilles vont jaunir, cessez tous apports d'eau et d'engrais. Placez la plante dans un endroit mi-ombragé et assez frais du jardin et ne vous en occupez plus : la plante va rentrer en dormance.

Dès le mois d'octobre prochain, vous reprendrez les arrosages et vous obtiendrez à nouveau une fleur !

Tous les samedis matin à 9 h 10 sur France Bleu Besançon, retrouvez Roland Motte pour répondre à vos questions jardin.

EN BREF

LE "PERGAUD" À DANIEL ANTONY

Décerné par l'association des Francs-Comtois de Paris, le prix Louis Pergaud 2006 a été remis fin novembre dans les salons du Sénat à Daniel Antony pour son ouvrage

"Nicolas Perrenot de Granvelle, premier conseiller de Charles Quint", publié aux éditions du Sekoya. Auteur déjà d'un remarquable "Nicole Bonvalot, dame de Granvelle", l'ancien élu bisontin, spécialiste incontesté de la Renaissance, a reçu sa récompense - un buste de Pergaud - des mains de Michel Roignot, adjoint à la Culture, et de Pierre Gérard, président de l'association des Francs-Comtois de Paris.



LA MADELEINE PROUST FAIT LE TOUR DU MONDE

Joué à guichets fermés en octobre dernier, le spectacle "La Madeleine Proust fait le tour du monde" fera une ultime halte à l'Opéra-théâtre les 27 et 28 mars avant d'être rangé dans



l'armoire aux excellents souvenirs par Laurence Sémonin, tout à la fois auteur, interprète

et metteur en scène. Dans le cadre d'un partenariat avec la Ville, 200 invitations par soirée seront offertes à des Bisontins n'ayant que trop peu l'occasion d'aller au spectacle.

DESTINATION PRAGUE ET VENISE

Evadez-vous à Venise pendant le carnaval les 10 et 11 février pour 144 € avec la carte avantages jeunes (159 € sans) ou à Prague les 10 et 11 mars pour 127 € avec la carte avantages jeunes (142 € sans). Les prix des voyages comprennent le transport en autocar grand tourisme et une nuit d'hôtel 3 étoiles avec petit déjeuner. A noter : les mineurs devront être accompagnés d'une personne majeure lors du voyage. Pour plus d'infos, visiter le site www.avantagesjeunes.com rubrique voyages et sorties ou appeler le CRIJ au 03.81.21.16.16.

BADMINTON

Les joies du "Volant"

Plus important club franc-comtois de badminton en terme d'activité, le "Volant bisontin" affiche 180 licenciés au compteur. « Pour simplifier, explique Laurent Simon, entraîneur salarié, il existe deux groupes : celui des pratiquants exclusivement loisirs et celui des compétiteurs. L'objectif est de les amener à se côtoyer davantage pour créer une véritable dynamique interne ». Plus facile à dire qu'à réaliser puisque, faute de créneaux horaires au même endroit, les premiers sacrifient à leur plaisir dans le gymnase du collège Victor Hugo alors que les seconds ont élu domicile dans la vétuste enceinte de Saint-Joseph, promise, de surcroît, à prochaine démolition. « C'est notre gros problème, assure le jeune titulaire du brevet d'état. L'idéal serait un lieu unique et homologué avec une hauteur sous plafond suffisante et des terrains déjà tracés au sol qui nous éviterait le transport quasi quotidien du matériel (poteaux, filets, rubans adhésifs...) entreposé au siège ».

Omniprésent sur la scène des interclubs avec sept équipes mixtes engagées dont la meilleure en Nationale 3, le "Volant" ne dispose pas en revanche d'une véritable locomotive, un joueur ou une joueuse Elite, par exemple. Une situation qui ne chagrine pas Laurent Simon et les trois animateurs de club qui le secondent : « Nous privilégions la progression du niveau d'ensemble. Bien sûr, avoir un élément dans le top 50 des meilleurs Français ne manquerait pas d'intérêt mais nous aurions ensuite trop de difficultés à le



QUELQUES-UNS DES MEILLEURS BISONTINS RÉUNIS SUR LA PHOTO DE FAMILLE.

garder et à lui trouver des partenaires d'entraînement de même valeur». Pour toucher au haut niveau sur les bords du Doubs, il faut alors se contenter pour l'heure de voir quelques étrangères poser un temps leur sac à Besançon comme la Bulgare Dimitriya Dimitrova ou l'Allemande Manon Wienand. « Des étudiants licenciés ailleurs viennent régulièrement s'entraîner avec nous. Nous sommes un club ouvert, prêt à accueillir tout le monde », conclut Laurent Simon. Une hospitalité poussée à son paroxysme chaque été à l'occasion d'un tournoi international, organisé par le "Volant bisontin" et qui, l'an passé, a attiré plus de 600 compétiteurs sur deux week-ends.

Le "Volant bisontin" - 24 B, rue de Chalezeule. Tél : 08.70.30.44.65.

DANSES ANCIENNES

Et bien valsez maintenant !

Chaque mardi soir, les échos de Johann Strauss et Jacques Offenbach résonnent au sein de la maison de quartier de Velotte. Depuis quelques semaines, ils sont une poignée d'hommes et femmes, à s'essayer aux danses anciennes du 19^e siècle et du début du 20^e siècle, sous la houlette de Chantal André, épaulée par Bernard Masse, une passionnée de ces danses d'un autre temps. « Je souhaite faire revivre les fastes des grands bals de jadis, avec de la valse bien sûr, mais aussi de la polka, du scottish, de la mazurka, du quadrille ou encore du cotillon », explique l'enseignante. On s'entraîne donc sérieusement à Velotte, mais l'ambiance est conviviale, détendue. « Pour tenir une chorégraphie pendant une demi-heure, il faut compter un an et demi de travail. Nous prenons notre temps, les gens sont là pour se détendre », souligne Chantal André, qui prend elle-même des cours à



Paris. Car, à Besançon et même dans le Doubs, peu d'associations proposent de la danse ancienne de cette époque. Pour mener à bien son projet, la jeune femme passe beaucoup de temps à travailler ses chorégraphies, en s'appuyant sur les traités des maîtres de danse du 19^e siècle, à faire des recherches sur les bals et les tenues d'époque. « Pour notre spectacle du mois de juin, je fournirai aux danseurs leurs costumes, refaits à l'identique, avec robes à crinoline pour les dames, queues de pie et tenues militaires pour les hommes. Il serait impensable de faire une reconstitution historique en jean et baskets ! » conclut Chantal André.

Maison de quartier de Velotte
37, chemin des Journaux.
Tél : 06.74.93.10.89. ou 03.81.52.79.15.

CREATION

Fiers d'être franc-comtois !

Deux Bisontins, Denis Maraux et Jean-Paul Marquiset, viennent de lancer "A mots comté", une collection de t-shirts originaux sur lesquels figurent quelques mots "bien d'chez nous", accompagnés de leur définition. « Nous revendiquons le parlé comtois, affirment-ils. Beugner, beuillot, cheni, daubot ou viosse, c'est nous, c'est com'ça qu'on cause ! Nous sommes fiers de notre culture et nous voulons l'arborer. »

T-shirts "A mots comté", disponibles à Besançon à la librairie Cart ou sur le site www.beuillot.com au prix de 18 euros.

LES MOTS D'CHEZ NOUS ONT ENCORE DE BEAUX JOURS À VIVRE.



LIVRES

L'univers en perspective (éditions Ellipses)

Jean-Marie Vigoureux, professeur de physique à l'Université de Besançon, nous avait déjà donné un livre remarquable et difficile sur la vie et la pensée du grand savant Einstein. Il revient dans ce nouvel ouvrage sur la théorie de la relativité restreinte et la fameuse formule $E = MC^2$. Le sujet est ardu, mais on sait gré à l'auteur de montrer l'histoire des découvertes scientifiques jusqu'à cette conception de la relativité comme une théorie cadre de la physique contemporaine.

Le roman d'une principauté (éditions Cêtre)

Daniel Seigneur, enfant du pays de Montbéliard, a choisi de raconter l'histoire du Comté de Montbéliard du XIV^e au XVIII^e siècle. Il l'a fait sous forme d'un gros roman qui retrace cinq cents ans d'aventures humaines. Depuis l'époque de Renaud de Bourgogne qui accorde

une chartre à la cité en 1283 jusqu'à Frédéric, le prince des lumières, en passant par Henriette, la légendaire tante Arie, c'est toute l'histoire d'une dynastie qui fut liée à la maison du Wurtemberg. Mais aussi la vie de la ville et de ses habitants, les invasions, les guerres, l'adhésion à la Réforme, bref tous ces événements, connus par les chroniques et les travaux historiques, mais rassemblés ici dans un roman foisonnant et passionnant.

La vie de ma femme (éditions Stock)

Michel Besnier raconte l'existence au quotidien de celle qui partage sa vie, Anne Brisart. Il évoque son enfance dans un village du Doubs puis ses études, l'école normale, le lycée Pasteur, le succès au concours. Son parcours de brillante élève se déroule dans

ces années d'après-guerre que l'on a parfois oubliées.

La cathédrale Saint Jean de Besançon

La Renaissance du Vieux Besançon, association précieuse dans une ville d'art et d'histoire, ne limite pas son action à la défense du patrimoine urbain. Elle publie des cahiers remarquables par la précision du texte et la beauté des photos. Ainsi en est-il du récent travail sur la cathédrale Saint-Jean.

Le Haut-Doubs (Presses du Belvédère)

Pierre Dormier, journaliste à Pontarlier, bon connaisseur du paysage, de l'histoire, des activités du Haut-Doubs, a réalisé un ouvrage de grande qualité par la sobriété du texte et surtout par la diversité et la plénitude des images. Ces magnifiques photographies, qui auraient plu à Nono, évoquent à merveille toute la densité culturelle du Haut-Doubs. Jean DEFASNE



ACTU CD

" LOVE UFO "

Wish (Record Makers)

Du rock psyché très fin de siècle. Le trio essonnien nerveux et surpuissant "I love UFO" tente une approche de la punkadélic planète. Trainent ici les vapeurs de John Lydon, Sonic Youth et les effluves des Who, période Tommy. Ouverture donc dans un savant mélange de rock garage, de pop et de rage punk-noise. Il faut dire que ces trois là se sont faits les crocs dans les bars les plus sordides de la perfide Albion. Traversant la Manche à la rage, c'est devenu le groupe arty du moment. Dans un contexte plutôt hype, "I love UFO" joue le grand écart entre le Palais de Tokyo et Beaubourg. C'est Vicarious Bliss (Rinocérose, Daisy Daisy, Mystery Jets...) qui s'est collé aux fourneaux de ce Wish, "I love UFO" acceptant la mise en danger, Sébastien Tellier quant à lui, signe des deux mains. Pour un retour vers le futur annoncé, la touche électro s'avère nécessaire. Au Cylindre jeudi 25 janvier, 21 h. Avec Adam Keshet et Sparkling Bombs.

EMILY LOIZEAU

L'autre bout du monde (Fargo)

Fais comme Loizeau, touchante et naïve, brûle tes ailes, ouvre ta cage et envol-toi à L'autre bout du monde. Faire son nid dans la grande famille nouvelle chanson française quand on est pianiste et chanteuse, mélancolique et



faussement ingénue, cela tient de la jolie performance. Un Steinway, un Fazioli, ce disque est décidément un bel endroit pour débiter une histoire entre une voix et un piano. Une bonne dose d'humour absurde, une contrebasse, une batterie, un violoncelle joué à l'archet, des violons, voilà le cadre de vie peuplé de références d'Emily Loizeau. On pense à Tom Waits, à Michel Legrand, à Randy Newman à Jeanne Moreau aussi. Dans ce disque, des chroniques au quotidien interprétées en français, en anglais, des comptines, des coquinerie, Loizeau n'y voit pas d'inconvénient. Elle sait se montrer parfois plus grave, voire cynique, on passe du bonheur à la froideur lorsqu'elle allume le juke-box de ses souvenirs.

Au Cylindre samedi 3 février - 21 h.

HELLO!! ALORS, ÇA EMPIRE?

TOUT JUSTÉ... SOUS LE CONSULAT ET L'EMPIRE...

...BESANÇON REDEVIENT UNE CAPITALE. LES ADMINISTRATIONS CIVILES ET RELIGIEUSES RETROUVENT UN RÔLE IMPORTANT, LAISSANT SE DÉVELOPPER UNE NOUVELLE VIE INTELLECTUELLE. ON REOUVRE LES SALONS, LES MONDANITÉS REPRENENT...

JUSQU'EN 1814. OÙ ÇA NE TOURNE PAS BIEN POUR BONAPARTE... LES ENNEMIS DE L'EMPIRE VONT ASSIÉGER BESANÇON. D'AILLEURS, TU ES PRÊTE? ALORS EN ROUTE POUR 1814!

WOOHA!! C'EST LUNAIRE ICI!!! IL Y A EU UN TREMBLEMENT DE TERRE?

POUF

ÇA, C'EST L'ŒUVRE DU GÉNÉRAL MARULAZ QUI COMMANDE LA GARNISON DE BESANÇON ET LA VILLE AUSSI... C'EST POUR EMPECHER LES AUTRICHIENS DE SE DISSIMULER, IL A FAIT BRÛLER 157 MAISONS À CHAPRAIS, BREGILLE ET A FAIT ABATTRE LES ARBRES... VIENS, ON DESCEND...

REGARDE LES AUTRICHIENS, ILS DANSENT! ET LES BISONTINS QUI ONT L'AIR DE TROUVER ÇA DRÔLE!!!

ÉÉH!! REGARDE DONC VOIR LÀ-BAS, C'EST-Y PAS LE JULIEN QUI S'EST MIS AVEC LES AUTRICHIENS?! ET LE FERDINAND JUSTE À CÔTÉ...!

EUH...VOUS LES CONNAISSEZ?

CHEZ LES AUTRICHIENS?

DAME! POUR SÛR! CE SONT DES COUSINS ÉLOIGNÉS.

ILS ÉTAIENT PARTS MAIS PAS BIEN LOIN, FAÛT CROIRE...

ÇA A L'AIR D'ÊTRE UN DRÔLE DE SIÈGE

COAIS, MAIS IL N'Y A PAS DE QUOI NON PLUS SE FENDRE LA POIRE! LA VILLE EN A VRAIMENT MARRE

MARRE DE QUOI?

MARRE DES PRIVATIONS MARRE DES RÉQUISITIONS...

DE L'EMPEREUR AUSSI?

SI VOUS LE DITES... ÇA COMMENCE À BIEN FAIRE!!! SACRIFICES, IMPÔTS, EFFORT DE GUERRE, 70 ANS QUE ÇA DURE!!! ON SE DÉFEND PARCE QU'IL LE FAUT BIEN, SANS PLUS...

ENDORE QUE CERTAINS PENCHENT POUR L'AUTRE CAMP... IL Y EN A MÊME QUI ENVOIENT DES FUSÉES POUR SIGNALER AUX AUTRICHIENS PAR OÙ NOS TROUPES VONT FAIRE UNE SORTIE!

DES TRAITRES?

AU POINT OÙ ON EN EST, LE MOT TRAHISON NE SIGNIFIE PLUS GRAND CHOSE...

MEGEVAND EST MORT!! L'HORLOGER?

OUI, UNE BALLE PERDUE

ET LÀ?

AH... C'EST LE MAIRE, LE BARON DAGLIN AVEC LE GÉNÉRAL MARULAZ... ÇA DOIT CHAUFFER...

ON NOUS A TRAHIS! LES AUTRICHIENS NOUS TOMBENT DESSUS DES QU'ON FAIT UNE SORTIE! SANS PARLER DES 243 DÉSERTEURS!...

EN EFFET C'EST TROUBLANT... MAIS IL FAUT BIEN COMPRENDRE LES BISONTINS 4 MOIS DE SIÈGE...

LA POPULATION EST FATIGUÉE DE CES GUERRES, ON EST OBLIGÉ DE RELÂCHER LES CHEVAUX PAR MANQUE DE FOIN, ET PUIS... ET PUIS, PLUS PERSONNE N'Y CROIT PLUS... L'EMPIRE EST MAL EN POINT, IL VA S'EFFONDRE...

DE QUOI?! IL FAUT SE BATTRE, RÉSISTER ENCORE ET ENCORE!!! ET SI IL FAUT MONTRER L'EXEMPLE JE TOMBERAI EN BRAVE!!!

ÇA SENT LA FIN DU BLOCUS. D'AILLEURS, LA VILLE S'APPRÊTE À ACCLAMER ALOYS DE LICHTENSTEIN, LE FRÈRE DU ROI... C'EST LE RETOUR DES BOURBONS, LOUIS XVIII EN TÊTE.

SUR CE, ON RENTRE ET JE TE RACONTE LA SUITE...

POUF

BON, ÇA NE VA PAS S'ARRÊTER LÀ... BONAPARTE REVIENT ET CELA COMMENCE À EN INQUIÉTER CERTAINS... QUI FONT LEURS VALISES... MARULAZ, APRÈS AVOIR ÉTÉ NOMMÉ PAR LOUIS XVIII, REPASSE À L'ENNEMI À WATERLOO... QUI VOIT LA CHUTE DE L'EMPIRE. LE PEINTRE DAVID, DE PASSAGE À BESANÇON, PREND LA TANGENTE VERS LA SUISSE... LA VILLE, RUINÉE, VA METTRE 20 ANS À S'EN REMETTRE. PUIS VIENT CHARLES X ET BESANÇON BRILLE DE SES LIENS AVEC LA COUR.

VICTOR HUGO REÇOIT LA LÉGION D'HONNEUR À 22 ANS. LE ROMANTISME MARQUE LA VILLE, THÉÂTRE DU ROUGE ET DU NOIR DE STENDHAL. MAIS CHARLES X, PEU BRILLANT, LAISSE SA PLACE À HENRI V, LES BOURBONS PARTIS, PLACE AUX ORLÉANS... MAIS EN 1830, LA FOULE VA DESCENDRE DANS LES RUES DE LA VILLE!

À suivre...

Mœurs électorales d'autrefois

Récit Nos anciens se passionnaient pour la politique avec, parfois à la clé, quelques débordements liés à l'exaltation et à la boisson.

En ce début d'année électorale, évoquons les campagnes d'autrefois. On s'abstenait très peu : plus de 80 % de participation aux législatives de 1906. On se passionnait. On se querellait. La presse se déchâinait. Dans les *Rustiques*, Louis Pergaud, avec sa verve truculente, a bien reconstitué l'ambiance d'une compétition acharnée à Longeverne pour les municipales. Les pointages (on ne parlait pas de sondages !) des experts des deux camps, les Blancs et les Rouges, annoncent un résultat très serré. Tout dépend du vote de deux loustics soiffards, Laugu du Moulin et Abel le Rat, dont l'attrait pour la dive bouteille est bien connu.

Aussi, les émissaires des deux listes multiplient les travaux d'approches auprès de nos deux grands buveurs pour les abreuver de belle manière contre engagements de choisir le bon bulletin. Nos deux compères fort malins font monter les enchères, mais finissent par arriver péniblement en titubant à la mairie cinq minutes avant la fin du scrutin. Les supporters de chaque bord sont persuadés que les votes des deux éméchés feront la décision. Patatras. Ballotage : 47 voix contre 47.

On est honnête ou on ne l'est pas

continuèrent à boire pendant les quinze jours et les quinze nuits qui précéderent le second tour ». Résultat final : égalité parfaite. Furent donc élus les cinq candidats les plus âgés de chacune des deux listes. Nos deux lascars s'étaient entendus comme larrons en foire. Abel le Rat finit par vendre la mèche après avoir éclusé quatre bouteilles : « *Ils nous paient à boire des deux côtés, alors on leur doit quelque chose. Seulement, on ne peut pas partager une voix en deux, comme un litre. Alors, on s'arrange. Une fois c'est Laugu qui vote rouge et moi blanc. La fois d'après, c'est le contraire. La dernière fois, comme il y a eu deux tours, on a pu voter pour tous. Comme ça, il n'y a rien à dire, et on leur-z-y doit rien. On est honnête ou on ne l'est pas* ».

Polémiques d'une rare virulence à Rougemont en 1901

Passons du récit pittoresque tiré de l'imagination fertile d'un Pergaud à la réalité sur le terrain. 1901 : élection du conseiller général du canton de Rougemont. Deux candidats. Le Marquis De Moustier, sortant de droite soutenu par le quotidien bisontin *La Dépêche*, et un radical, M. Cornet, soutenu par *Le Petit Comtois*.

Laissons parler les textes. Ils sont éloquents.

- *Petit Comtois* 8 juillet : « *la période électorale est à peine ouverte que déjà, dans les cabarets, on boit le champagne à la santé de M. le Marquis. Les orgies vont commencer et nous allons assister aux saturnales* ».

- *Petit Comtois* 13 juillet : « *il faut mettre au rancart le très haut, très réactionnaire, le très bigot et très nul Marquis... Pour mieux nous berner, il se dit républicain ! Jolie comédie. La caque sent toujours le hareng. Que diriez-vous d'un berger qui confierait son troupeau à la garde d'un loup ? Chassons les loups de la bergerie républicaine !* » *Le Petit Comtois* insère de nombreuses lettres signées de pseudonymes amusants.

- 15 juillet, l'ermite du moulin de la Foudre écrit : « *chers habitants de Viethorey, mes amis, c'est un de vos anciens compatriotes à barbe*

blanche qui vient s'entretenir un moment avec vous. Il faut que vous vous débarrassiez de tous ces nobles... ennemis du peuple. Ils ne cherchent qu'à vous tromper. Ils emploient des procédés indignes pour se faire élire (boisson, argent, injures, menaces) ». Le même jour, un jeune du Val de Huanne s'empare : « *Mille tonnerres, mon canton deviendrait la proie d'un homme qui croit nous en imposer avec son automobile qui écrase les chiens et ses chevaux de luxe !* ». A l'époque, les propriétaires d'autos étaient très rares et ces nouveaux véhicules faisaient peur, effrayaient les troupeaux. Les routes n'étaient pas goudronnées : le Marquis fut accusé de « *soulever la poussière de tous les chemins* ».

- *Petit Comtois* 18 juillet : « *on vote pour le Marquis sans trop savoir pourquoi, les uns par peur, les autres par intérêt, celui-ci par naïveté, celui là parce qu'il y a à boire... Ses bandes marchent pour de l'argent et pour du vin... Chez lui, le fond du sac est odieusement rétrograde...* ».

- *La Dépêche* 26 juillet : la lettre d'un « *vrai démocrate armé pour le combat* » est publiée après la victoire (le Marquis a été réélu avec 58 % des voix). « *Nos ennemis déclarés étaient des soi-disant démocrates, mais en définitive des hypocrites de la pire espèce. Ils voulaient se tailler une large part du gâteau républicain. Ces soldats en déroute devraient vendre des vestes électorales au profit de leur maître* ». Ce maître était le sénateur Bernard, chef des radicaux du Doubs, ayant pouvoir de faire déplacer les fonctionnaires soupçonnés de mal voter.

Bagarre à Trouvans : vermine et braves citoyens

Le 2 août, *La Dépêche* publie une lettre d'un « *bon républicain* » de Trouvans. Dans ce petit village, « *à l'exception de quelques braves citoyens, on ne compte que de la vermine et des gens d'une politesse et d'une honnêteté laissant beaucoup à désirer* ».

Le soir du scrutin, comme il n'y avait pas encore de téléphone, « *un envoyé de M. De Moustier* » circulait à bicyclette pour collecter les résultats. Arrivé à Trouvans, une « *troupe d'hommes se disant républicains* » cherchèrent à « *esquinter l'agent de M. De Moustier, menaçant de le battre et de lui casser son véhicule... Notre homme,*

comme un soldat au jour du combat, leur dit ces paroles qui ne dénotent pas d'un poltron : « Me voilà, frappez messieurs ! » Ils se mirent à sa poursuite, ramassant des pierres et hurlant comme des sauvages « *A bas le marquis, enlevez-le...* »

Naturellement, le *Petit Comtois* répliqua trois jours plus tard par une lettre signée de 19 citoyens de Trouvans protestant contre l'injure faite par « *l'organe de l'arrogance seigneuriale* ». La vision des faits était, on s'en doute, tout autre. Le 19 juillet, des braves gens du village étaient attablés à Rougemont pour boire un coup lorsqu'ils furent « *attaqués par une bande d'agents du Marquis... dirigés par un individu surnommé le Grand Flandrin... Peu s'en fallut que les pauvres diables de buveurs ne restassent sur le carreau. En tout cas, il y eut des habits déchirés* ». Et le « *Grand Flandrin* » était le cycliste en mission. « *Il fut aussitôt reconnu par l'un de ceux qu'il avait assailli, lequel se précipita sur lui, non pour l'assommer, mais pour lui faire demander pardon de sa conduite, ce qu'il s'empessa de faire dans sa couardise* ». Moralité : « *qui sème le vent récolte la tempête* ».

Il faut dire que les incidents mettaient souvent en cause des hommes échauffés par la boisson. Et l'on buvait beaucoup lors des campagnes électorales, dans les deux camps. Le *Petit Comtois* met en cause le « *caviste* » du Marquis : « *le robinet a coulé la nuit et le jour, avant, pendant et après l'élection... Dans une seule commune on a expédié trois pièces de vin. Nous pourrions nommer le voiturier, un maire blackboulé. Le suffrage universel pratiqué de cette façon n'est qu'une indigne mystification. On dit que le seigneur de Boumel (château des De Moustier) va faire élever, à l'entrée de son manoir, une statue en l'honneur de Bacchus : il lui doit bien cela* ».

Les mœurs ont changé, mais, malgré les bouleversements sociaux, les comportements demeurent marqués par les traditions familiales. Des villages sont fidèles à la droite, d'autres à la gauche. Celle-ci à Trouvans obtenait 74 % des voix à la cantonale de 1901. Etonnante constante, dans un contexte difficile, elle atteint le score de 76 % à la législative de 2002. Le « *Grand Flandrin* » y est-il pour quelque chose ?

Joseph PINARD

DEPUIS 1882, LA CRÈCHE ACCOMPAGNE LA VIE DES BISONTINS

HISTOIRE

La crèche Bersot a 125 ans



Promise durant le second semestre 2007 à d'importants travaux (installation d'un ascenseur, d'un escalier de secours, aménagement de locaux de rangement et de dortoirs en particulier) destinés à améliorer l'accueil des parents et les conditions de travail du personnel, la crèche Bersot affiche une histoire plus que centenaire.

Sis rue du Clos Saint-Paul (devenue rue d'Alsace en 1885) à sa création en 1882 sous le mandat de Victor Delavelle, l'établissement fut reconnu d'utilité publique en 1886 avant de recevoir en 1893 sa dénomination actuelle, en hommage à son principal fondateur, François-Louis Bersot. En cette fin XIXe, le personnel était composé d'une religieuse surveillante, trois berceuses, deux sœurs et une laïque, une lingère, une laveuse et une femme de ménage. Un effectif très loin des vingt équivalents temps plein comptabilisés aujourd'hui.

A l'époque, les conditions d'admission, en rapport avec la morale bourgeoise et catholique qui prévalait, étaient des plus strictes. Ainsi la mère devait travailler hors de son domicile, être de bonne moralité et s'engager jusqu'à son sevrage à venir au moins trois fois par jour allaiter son enfant. Ce dernier devait avoir au moins huit jours et pas plus de trois ans, être en bonne santé et vacciné.

L'hygiène infantile était élevée au rang de priorité absolue : passage quotidien d'un médecin, enfants lavés dès leur arrivée puis habillés avec une layette numérotée appartenant à la crèche, désinfection immédiate des locaux en cas d'épidémie, installation en 1904 de WC avec chasse d'eau courante, renvoi dans leur famille des enfants malades ou paraissant malades...

Généreux donateur à sa mort en 1888 - il légua à la ville son imposante fortune estimée à 1 million de francs -, François-Louis Bersot, protestant austère, était également administrateur de nombreuses sociétés et conseiller municipal. A ce dernier titre, lui, pourtant si soucieux de l'épanouissement des plus jeunes Bisontins, se révéla particulièrement conservateur en s'élevant contre un projet de piscine au motif qu'il y voyait « *de grands inconvénients au point de vue de la morale* ».

PATRICE, AU PIANO,
ET LAURENCE, EN SALLE,
FONT VIVRE UNE CUISINE
ENSOLEILLÉE.



RESTAURANT

Le Carnot : le cocon des gourmets

C'est un restaurant comme on les aime : sans chichis, simple, convivial... et délicieux. Poussez la porte du Carnot, à la façade de bois vert-forêt. La salle à manger au décor ensoleillé arbore des couleurs citronnées. L'accueil plein d'humour de Laurence la patronne vous pousse à passer à table où beurre frais et pain croustillant (c'est rare aujourd'hui) vous attendent. Ni carte prétentieuse, ni menu sophistiqué, mais la cuisine du chef patron Patrice, un Aixois installé ici depuis 18 ans par amour pour Laurence.

La cuisine du marché (le vrai) et les produits "bio" sont rois. Ici, ni surgelés (sauf en hiver, les légumes parfois) ni friteuse, ni micro-ondes. Le chef travaille à son idée les saveurs provençales. Pour 12 €, du lundi au samedi à midi, vous avez droit à l'entrée et au plat du jour ou au plat du jour et au dessert avec un quart de vin ou une demie d'eau minérale. A 14 €, entrée, plat du jour, fromage ou dessert, vin et eau minérale compris. Dépliez votre serviette (en tissu) et savourez.

Le jour de notre passage : des toasts aux champignons et au soja, croustillants et

parfumés, précédant un poulet poché sauce suprême, fondant et charnu. Au dessert : une polka, couronne de pâte à choux caramélisée, ou une pâte brisée, crème pâtissière. Un entremet qui évoque les recettes de grand-mère. Goûtez le menu végétarien à 12 €, au gratin de Sétan (farine complète, gluten) étonnant et goûteux. Le plat chaud change tous les jours. Le poulet à l'estragon, le saumon frais poêlé au citron, la choucroute se succèdent pour le parfait bonheur de clients amis... Sur commande : la paella et le couscous à consommer ici ou à emporter. Les vins sont choisis avec amour : Côtes du Rhône, Vacqueyras, Bourgogne, Jura, illuminent une cuisine parfaitement exécutée, toute en arômes et en saveurs. A découvrir, mais retenez : il y a beaucoup d'appelés au Carnot...mais peu d'élus ! Un vrai cocon-paradis pour les gourmets...

André-Hubert DEMAZURE

Le Carnot

1, avenue Carnot.

Tel : 03.81.50.17.16.

Ouvert du lundi au samedi à midi.

RECETTE

La tarte aux oignons de Claudine

Nos lecteurs et lectrices apprécient nos recettes parce qu'elles sont simples, faciles à exécuter, à l'inverse, nous confient-ils, de celles qui sont proposées dans nombre de magazines, photogéniques, certes, mais compliquées et souvent irréalisables quand on a travaillé toute la semaine. Merci alors à Claudine, lectrice alsacienne de BVV, pour sa tarte aux oignons qui n'exige pas un bac professionnel + 5 !

Pour 4 personnes :

Il faut une pâte brisée, 4 oignons moyens, huile d'olive ou beurre, 1 œuf, 2 cuillerées à soupe de crème, une tôle de 22 cm de diamètre, une poignée de petits lardons.

Faites revenir les oignons finement émincés dans le beurre ou l'huile d'olives jusqu'à ce qu'ils soient translucides mais jamais dorés.

Laissez-les refroidir, puis mélangez-les dans un petit saladier à la crème et à l'œuf que vous battrez à la fourchette.

Étendez la pâte sur une tôle anti adhésive, piquez-la à la fourchette, versez le mélange crème - oignons - œuf et placez les lardons, fumés ou non selon votre goût, coupés fin. Placez au four chauffé à 220 (th. 7) pendant 20 minutes. Servez avec une bonne salade et un bon vin d'Alsace en accompagnement : Edelzwicker, Riesling, Sylvaner, vous avez le choix. Bon appétit !

A.H.D.

LES SUDOKUS DE PHILIPPE IMBERT

Une grille de Sudoku est composée de 9 carrés de 9 cases soit 81 cases. Le but du jeu est de parvenir à inscrire tous les chiffres de 1 à 9, sans qu'ils se répètent, dans un ordre quelconque dans chaque ligne, dans chaque colonne et dans chaque carré de neuf cases. Tout le monde peut jouer, il suffit d'être patient et surtout logique !

8		2		4				9
			9		2			
6	9	7				2		4
2	4							
		9		7	1			5
	5				4		3	1
9				1		8		
	6	4		8			5	7
			4	3			9	

FACILE

6	7		5	9				1
						2	3	
4	3			8		5		
		4				9		
		1	3				4	
5				7	4			6
		8	9		7			
				3	1	7		
5						3		2

MOYEN

	3			1		9		
	1	8						
7			9	4				
			8					3
5								7
			2	6		4		
4	3						6	5
		9	8		7			4
8			3					

DIFFICILE

URGENCES & NUMÉROS UTILES

SAMU	03.81.53.15.15. ou 15
POLICE	03.81.21.11.22. ou 17
POMPIERS	18
GENDARMERIE	03.81.81.32.23.
HOPITAL	03.81.66.81.66.
SOS MEDECINS	08.10.41.20.20.
MEDECINS DU MONDE	
- Consultations gratuites	03.81.51.26.47.
CENTRE ANTI-POISON	
- Besançon SAMU	15
- Lyon	04.72.11.69.11.
- Nancy	03.83.32.36.36.
TRANSFUSION SANGUINE	03.81.61.56.15.
CENTRE ANTI-RABIQUE	03.81.21.82.09.
CENTRE D'ALCOOLOGIE ET DE TABACOLOGIE	03.81.81.03.57.
DROGUE INFOS SERVICE	08.00.23.13.13.
SIDA INFOS SERVICE	08.00.84.08.00.
TRANSPORTS SANITAIRES D'URGENCE (ATSU)	03.81.52.12.12.
SOS AMITIE	03.81.52.17.17.
SOS CONTRACEPTION IVG	03.81.81.48.55.
SOLIDARITE FEMMES / VIOLENCES CONJUGALES	03.81.81.03.90.
ANTENNE ENFANCE ADO	03.81.25.81.19.
ENFANCE MALTRAITEE	119
ENFANCE MALTRAITEE ET ABUS SEXUELS	03.81.21.81.43. - 03.81.21.81.44.
SERVICE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	03.81.41.22.60.
LIGNE BLEUE 25	03.81.25.82.58.
AIDE SOCIALE AUX PERSONNES AGEES	03.81.41.21.22.
CROIX D'OR DU DOUBS - ALCOOL ASSISTANCE	03.81.50.03.40. (répondeur 24 h/24)
SOS ALCOOL	03.81.88.64.63.
AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTION	03.81.83.03.19.
NUMÉRO D'URGENCE SANS ABRI	115

- **Lundi 8 janvier : Malot (Saint-Claude), 19, rue de Vesoul - Grégoire (Centre-Ville), 7, rue Morand.**
- **Dimanche 14 janvier : Gauthier (Chaprais), 45, rue de Belfort, 03.81.80.40.19.**
- **Lundi 15 janvier : Donard (Butte/Montrapon), 3, avenue Clémenceau - Kunz-Mainier (Centre-Ville), 56, rue des Granges.**
- **Dimanche 21 janvier : Guignard (Saint-Claude), 55, rue de Vesoul, 03.81.50.38.97.**
- **Lundi 22 janvier : Moysse (Centre-Ville), 20, rue de la République.**
- **Dimanche 28 janvier : Morpain (Planoise), 14, place Cassin, 03.81.51.54.93.**
- **Lundi 29 janvier : Martelet (Montrapon), 29, rue Haag.**

FORMALITES ADMINISTRATIVES

(Cartes d'identité, passeports, sorties de territoire, listes électorales, état civil, cimetières, attestations d'accueil, etc.)

- **Mairie de Besançon** - 2, rue Mégevand (entrée B, 1^{er} niveau) du lundi au samedi matin de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Tél : 03.81.61.50.50. Fax : 03.81.61.50.99. Courriel : formalites@besancon.fr et etat-civil@besancon.fr
- **Points publics**
- *Clairs-Soleil*, 104, rue de Chalezeule. Tél : 03.81.87.82.20. Fax : 03.81.47.72.61.
- *Montrapon*, 7, rue de l'Épitaphe. Tél : 03.81.87.82.50. Fax : 03.81.52.70.98.
- *Planoise*, 6, rue Picasso. Tél : 03.81.87.80.15. Fax : 03.81.51.39.21.
Horaires : du mardi au jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 12 h 45 à 18 h ; vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 12 h 45 à 17 h ; samedi de 9 h à 12 h
Permanence décès-transports de corps tous les dimanches matin de 9 h 30 à 11 h 30. Renseignements : 03.81.61.52.60.

CHIRURGIENS DENTISTES DE SERVICE

- **Dimanche 7 janvier : Dr Bassani Bruno, 3, rue de la Poste, Saône, 03.81.55.73.95.**
- **Dimanche 14 janvier : Dr Bastin, 8, rue Blaise Pascal, 03.81.41.46.73.**
- **Dimanche 21 janvier : Dr Belot, 29, Grande Rue, Emagny, 03.81.55.02.44.**
- **Dimanche 28 janvier : Dr Benedini, 91, rue des Cras, 03.81.80.78.27.**

VETERINAIRES DE GARDE

Les week-ends et jours fériés, pour toute urgence, 03.81.52.43.32.

DEPANNAGES-REMORQUAGES

- **Du 29 décembre au 5 janvier : Iemmolo, 03.81.50.13.32.**
- **Du 5 au 12 janvier : Piguet, 03.81.80.27.26.**
- **Du 12 au 19 janvier : City Car, 03.81.41.12.12.**
- **Du 19 au 26 janvier : Iemmolo, 03.81.50.13.32.**
- **Du 26 janvier au 2 février : Piguet, 03.81.80.27.26.**

URGENCES HOSPITALIERES

- **Pour solliciter une intervention médicale d'urgence** **15**
En se rendant au CHU :
Hôpital Jean Minjot (Bd Fleming) : urgences médicales, chirurgicales, psychiatriques et cardiologiques de l'adulte.
Hôpital Saint-Jacques (Place Saint-Jacques) :
- **Urgences gynécologiques et obstétriques (pavillon mère-enfant)**
- **Urgences pédiatriques (pavillon Bersot)**

DEPANNAGES :

- **GDF** 08.10.43.31.25. (24 h/24)
- **EDF** 08.10.33.30.25. (24 h/24)
- **Eaux (Mairie)** 03.81.61.51.35. ou 03.81.61.51.54.
(astreinte technique municipale : interventions d'urgence en dehors des heures de bureau sur installation située avant le compteur général)

TAXIS BISONTINS

- **Esplanade Gare Viotte** 03.81.80.17.76.
- **taxis - auto-radio** 03.81.88.80.80.

MOBILIGNES 08.25.00.22.44

INFORMATIONS ROUTIERES 03.87.63.33.33. (Metz 24 h/24)

METEO 08.92.68.02.25.

HORLOGE PARLANTE 36.99

MAIRIE 03.81.61.50.50.

OFFICE DE TOURISME 03.81.80.92.55.

PREFECTURE 03.81.25.10.00.

PROXIM'CITE 0.800.25.30.00.

PROXIM'SOCIAL 0.805.01.25.30.

ALLO SERVICE PUBLIC 39.39

du lundi au vendredi 8h30 - 18h

PROXIM'SOCIAL

0805.01.2530

APPEL GRATUIT

Perdu dans le dédale administratif, social ou juridique, un souci avec un proche...
Proxim'social vous écoute, vous reçoit, vous oriente et veille à la qualité de la réponse
Améliorons ensemble notre vie

SUDOKUS

8	3	2	1	4	7	5	6	9
4	1	5	9	6	2	7	8	3
6	9	7	3	5	8	2	1	4
2	4	1	5	9	3	6	7	8
3	8	9	6	7	1	4	2	5
7	5	6	8	2	4	9	3	1
9	2	3	7	1	5	8	4	6
1	6	4	2	8	9	3	5	7
5	7	8	4	3	6	1	9	2

FACILE

6	7	2	5	9	3	4	8	1
8	1	5	7	4	6	2	3	9
4	3	9	1	8	2	5	6	7
2	8	4	6	1	5	9	7	3
7	6	1	3	2	9	8	4	5
5	9	3	8	7	4	1	2	6
3	2	8	9	5	7	6	1	4
9	4	6	2	3	1	7	5	8
1	5	7	4	6	8	3	9	2

MOYEN

2	3	4	5	1	8	9	7	6
9	1	8	6	7	3	4	5	2
7	6	5	9	2	4	3	1	8
6	4	1	7	8	9	5	2	3
5	9	2	4	3	1	6	8	7
3	8	7	2	5	6	1	4	9
4	7	3	1	9	2	8	6	5
1	5	9	8	6	7	2	3	4
8	2	6	3	4	5	7	9	1

DIFFICILE

du lundi au vendredi 8h - 12h 14h - 18h

PROXIM'CITÉ

0800.25.3000

APPEL GRATUIT

Pour signaler les anomalies (éclairage, voirie, tags, poubelles...) que vous constatez dans la rue, sur les places, les espaces verts... et obtenir une intervention des services de la Ville rapidement.
proximate@besancon.com

Améliorons ensemble notre cadre de vie

SERVICES D'URGENCE PHARMACEUTIQUE

Le dimanche et le lundi matin

- **Dimanche 7 janvier : Boichard (Saint-Claude), 47, rue de Vesoul, 03.81.50.34.68.**